

SEINE-ET-MARNE 2030

L'ÎLE-DE-FRANCE DES POSSIBLES

ÉCONOMIE, EMPLOI & FORMATION



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

REMERCIEMENTS

Ce cahier thématique est réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale, avec l'aide du Cabinet d'études Algoé. Il s'appuie très largement sur une contribution soignée, élaborée à la demande du Département, conjointement, par :

- la Chambre d'Agriculture
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- la Chambre de Commerce et d'Industrie
- le Comité de Liaison Économique de Seine-et-Marne (CLÉ 77) regroupant les organisations professionnelles : Architectes de Seine-et-Marne, CNPA 77, CPME 77, CSTP 77, ECF de Seine-et-Marne, FFB Île-de-France Est, FDSEA 77, FNAIM 77, GIM 77, MEDEF 77, UMIH de Seine-et-Marne, Union des Entreprises de Proximité de Seine-et-Marne.

Il intègre les remarques et propositions formulées lors de plusieurs réunions de travail avec les services de l'État et organismes publics menées à l'initiative de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Il bénéficie, en outre, du regard croisé des membres du Collège des territoires, regroupant l'ensemble des EPCI seine-et-marnais et de ceux du Collège des acteurs économiques et sociaux du Conseil stratégique pour la croissance et le développement de la Seine-et-Marne.

Il s'appuie également sur les rencontres menées avec les acteurs de la formation fin 2016 et début 2017 à l'occasion d'une contribution du Département au Schéma Régional des Formations. Il tient compte également des observations et des propositions des représentants des unions départementales des principales organisations syndicales qui avaient accepté le principe d'un tel échange (CFE-CGC, CFTC, CFDT, FO).

Enfin, ce travail s'est enrichi des expériences et suggestions recueillies au cours de l'été 2017 auprès de nombreux représentants des forces vives (chefs d'entreprises, acteurs sociaux-économiques, services de l'État et organismes publics) suivantes :

- AÉROPORTS DE PARIS
- AGISCOM
- BANQUE DE FRANCE
- BPI France
- CONFORAMA
- CYCLEVA
- DIRECCTE Seine-et-Marne
- Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne
- Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne,
- ELCIMAÏ
- ENEDIS
- ENTREPOT ON LINE
- EPA Sénart
- FM LOGISTIC
- GENERAL CABLE
- JPB SYSTÈME
- LA POSTE DE SEINE-ET-MARNE
- MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION NORD EST 77
- ORANGE
- OXAND
- PÔLE EMPLOI - Direction territoriale de Seine-et-Marne
- PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
- SAFRAN VILLAROCHE
- SYSTEMATIC PARIS RÉGION
- VEOLIA EAU
- TOYS'R'US

Je souhaite que ce volet du Livre blanc consacré à l'économie, à l'emploi et à la formation dessine une feuille de route partagée par l'ensemble des forces vives de notre territoire, pour construire une Seine-et-Marne de 2030 plus forte, plus visible et plus offensive.



Le cahier thématique Économie, Emploi et Formation constitue la deuxième pierre de la démarche prospective engagée par le Département en 2016 avec la publication du premier tome du Livre blanc «Seine-et-Marne 2030: l'Île-de-France des possibles, Constats & Orientations» en mars 2017.

***Ce deuxième tome a pour objectif d'approfondir l'appréciation des enjeux économiques du territoire et d'esquisser un plan multi-partenarial de soixante-dix-sept actions.** Son élaboration est le fruit d'une démarche co-construite avec les Chambres consulaires et le Comité de Liaison Économique de la Seine-et-Marne (CLÉ 77) dont la contribution a été le socle de ce cahier thématique. Ce dernier s'appuie également sur des entretiens avec les services de l'État et des rencontres avec des acteurs du champ de la formation, du monde de l'entreprise, des collectivités et des structures d'accompagnement à l'emploi. Démarche primordiale afin d'identifier d'une part, les filières stratégiques qui participent de la singularité de notre département; d'autre part, les conditions qui permettront le développement économique de notre territoire.*

Ce document de référence a également pour vocation, dans un contexte institutionnel mouvant, de réaffirmer le rôle du Département, comme garant de la solidarité territoriale et de la cohérence globale dans l'aménagement de la Seine-et-Marne, en agissant aux côtés de l'État, de la Région et des intercommunalités.

Enfin, ce cahier thématique démontre la volonté des élus du Département de demeurer actifs en matière économique, car ils sont convaincus que l'expertise du Département et sa capacité à fédérer, à faire converger le tissu des forces vives vers des objectifs du territoire est une mission utile à tous les Seine-et-Marnais.

Dans cet esprit, je souhaite que ce tome 2 du Livre blanc consacré à l'économie, à l'emploi et à la formation dessine une feuille de route partagée par l'ensemble des forces vives de notre territoire pour construire une Seine-et-Marne de 2030, plus forte, plus visible et plus offensive.

Je tiens à remercier, par-delà les institutions qu'ils représentent, celles et ceux qui ont contribué à cette démarche ambitieuse, dont le sens est le rayonnement d'une Seine-et-Marne utile à tous.



Jean-Jacques BARBAUX
(27 mars 1952 - 25 février 2018)
Président du Département
de Seine-et-Marne



Il faut libérer le potentiel exceptionnel de croissance, d'emplois et d'innovation de l'Île-de-France, afin d'en faire la première région du monde à l'horizon 2030. Et cette ambition passe par la Seine-et-Marne.



L'Île-de-France est la terre de toutes les excellences, grâce à son patrimoine exceptionnel et à la technologie de pointe qui s'y invente. Du Brie de Meaux à Bossuet, de l'entreprise Surys, spécialiste de la sécurité digitale, à Disneyland et la Forêt de Fontainebleau : **la Seine-et-Marne d'aujourd'hui incarne parfaitement cette excellence et la vitalité créative de nos territoires.** Cette créativité est notre atout, et nous avons décidé de l'encourager, de la soutenir, et de la faire connaître. Pour que l'Île-de-France devienne la première Région d'Europe, une Métropole attractive, écologique, solidaire de tous ses territoires et de tous ses habitants.

En décembre 2016, nous avons donc décidé d'un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) pour poser les fondements d'une grande stratégie de développement. Nos objectifs : renforcer l'attractivité de l'Île-de-France et la compétitivité de nos entreprises, en misant sur l'innovation pour améliorer concrètement la qualité de vie des Franciliens. L'originalité de ce nouveau plan tient à l'articulation de l'orientation et de la formation professionnelle avec les enjeux d'emploi et d'aménagement territorial. En d'autres termes, les « bassins d'emploi » sont pensés à l'aune des besoins des territoires, et permettent de déployer une stratégie cohérente, pour que tous les Franciliens trouvent du travail.

Ce schéma mise sur l'expertise territoriale des Départements. Je l'ai souvent dit : je travaille très bien avec les Départements, et je veux poursuivre

cette association fructueuse qui permet de faire le lien avec les collectivités territoriales, de soutenir l'économie de proximité et finalement, de résorber les fractures territoriales et sociales en Île-de-France.

Or, la Seine-et-Marne concentre des ressources essentielles à notre stratégie pour les années à venir. Le secteur touristique, par exemple, génère 39 000 emplois directs dans votre département – dont les trésors doivent être encore valorisés ! La Seine-et-Marne, c'est aussi des terres agricoles sur 60 % du territoire ; l'entreprise SAFRAN, parmi les premières de la filière aéronautique. En Seine-et-Marne se pense aussi la Ville intelligente ou Smart City, au Cluster de la Cité Descartes.

Enfin, la stratégie du Département, déployée notamment dans son plan d'action « Seine-et-Marne 2030 : l'Île-de-France des possibles » rejoint notre stratégie régionale : catalyser toutes les forces, rassembler tous les acteurs, pour faire décoller l'Île-de-France. La Région restera donc aux côtés du Conseil départemental, des élus et des acteurs économiques, pour favoriser la croissance de la Seine-et-Marne et en faire un pilier de notre ambition régionale. À ce titre, nous avons adopté en novembre 2017 une convention de partenariat avec l'agence départementale Seine-et-Marne Attractivité pour lui confier des missions au service du développement économique. Et je me félicite déjà de ce partenariat !



Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région
Île-de-France



 **île de France**

La parfaite reconnaissance et compréhension mutuelle des différents acteurs économiques d'un département aussi diversifié, doit servir d'exemple au niveau national, pour la construction d'une économie harmonieuse et complémentaire.



Au cours des derniers mois, les 3 Chambres consulaires regroupées au sein de Seine-et-Marne ACC'tive et 12 organisations patronales interprofessionnelles et professionnelles du département composant le Comité de Liaison Économique 77 (CLÉ 77), ont mené ensemble un important travail d'analyse, de synthèse et de prospective servant de socle à la présente publication.

Ainsi, nous y retrouvons une vision et des ambitions, des projets et des attentes pour faire de la Seine-et-Marne un territoire à l'économie dynamique et durable, inscrit résolument et opportunément dans un projet régional favorable à la croissance et au développement appelé de nos vœux.

Ce travail a pris appui sur l'expertise des équipes des Chambres consulaires, établissements publics de l'État et l'implication des adhérents des Organisations Patronales, cette collaboration est une spécificité seine-et-marnaise dont nous sommes fiers.

Nous avons fait de nos différences, une richesse pour coller au terrain et aux besoins des entreprises et de la population. Des identités diverses s'expriment, allant de l'agriculture à l'industrie en passant par l'artisanat, de l'aménagement du territoire à l'innovation. Elles sont guidées par le respect de chacune et la volonté de complémentarité d'actions au service de l'intérêt général et du développement ambitieux et harmonieux de notre département.

Ainsi de puissantes organisations et de larges compétences sont en ordre de marche pour mener des projets de développement dans un partenariat public/privé de nature à guider les choix régionaux et territoriaux, et à accompagner des entreprises ou des filières.

En renforçant l'interactivité de leurs services et de leurs expertises, les équipes des Chambres consulaires rendent leurs actions plus efficaces pour répondre aux défis de la formation, de l'emploi, de l'environnement, de la compétitivité, tout en préservant une économie de proximité qui profite à tous.

Comme nous avons su le faire pour définir une vision globale déclinée en orientations à conduire, nous saurons le faire dans des organisations agiles de nature à coller à la réalité de chaque projet en émergence.

De plus, la parfaite reconnaissance et compréhension mutuelle des différents acteurs économiques d'un département aussi diversifié, doit servir d'exemple au niveau national, pour la construction d'une économie harmonieuse et complémentaire, dans laquelle tous les talents peuvent s'exprimer et s'additionner, pour le développement de tout le territoire.



SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE SEINE-ET-MARNAISE : AMBITIONS ET ENJEUX	p. 13
LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE	p. 31
UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET PARTENARIALE AFFIRMÉE	p. 43
POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS	p. 53

LES CHIFFRES CLÉS



[1,4]

million d'habitants
dont 34% de moins de 25 ans



[510]

communes dont 378
de moins de 2 000 habitants



[25]

EPCI dont 2 ont leur siège
hors Seine-et-Marne



[693 116]

actifs soit 77% de la population
âgée de 15 à 64 ans



[84 188]

établissements (marchands non agricoles)
soit +24% depuis 2011



[7,5%]

de chômeurs au second trimestre 2017
8,1% en Île-de-France
9,2% en France métropolitaine



[31 113]

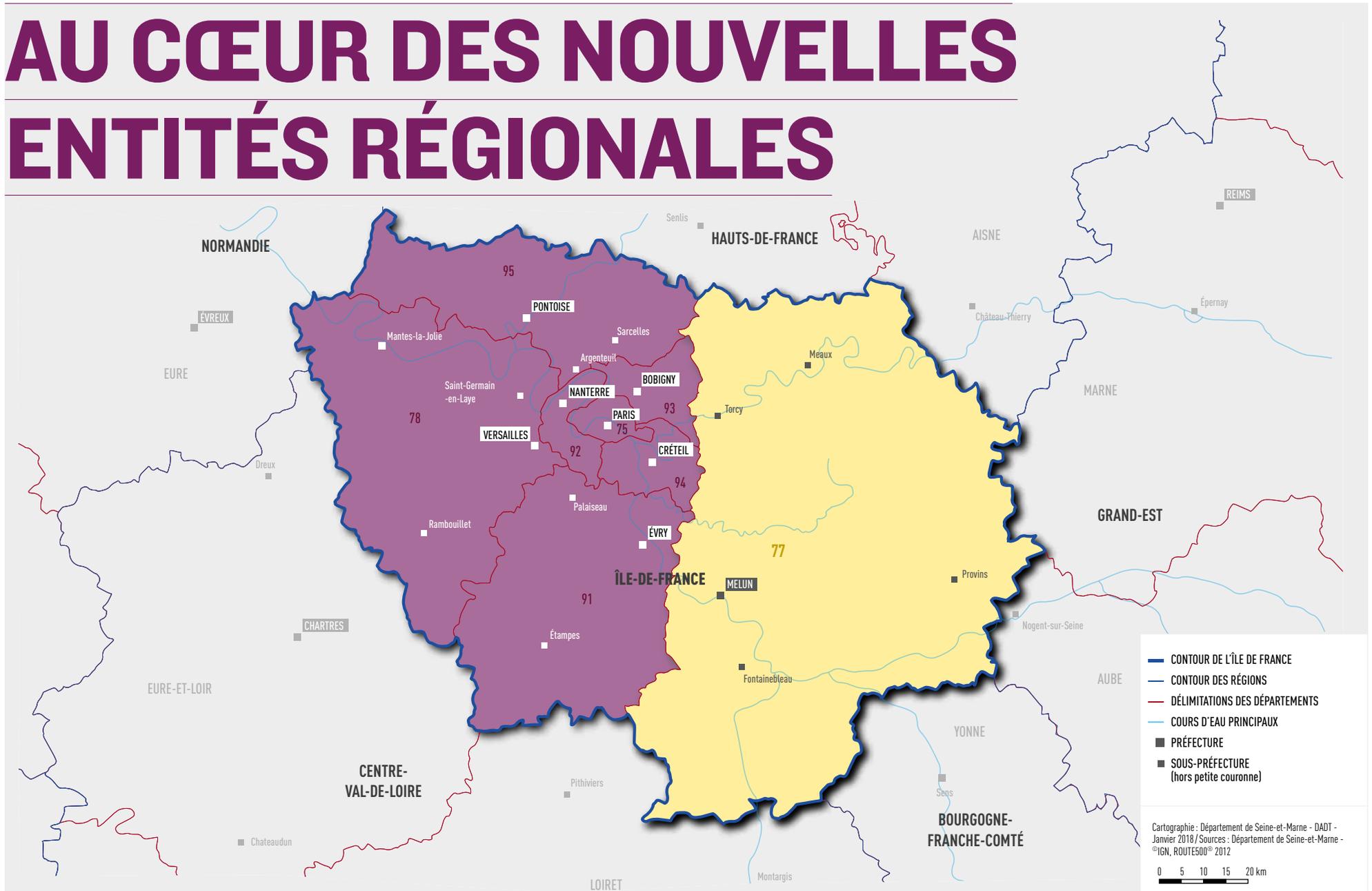
établissements employeurs du secteur privé
soit +4% depuis 2008

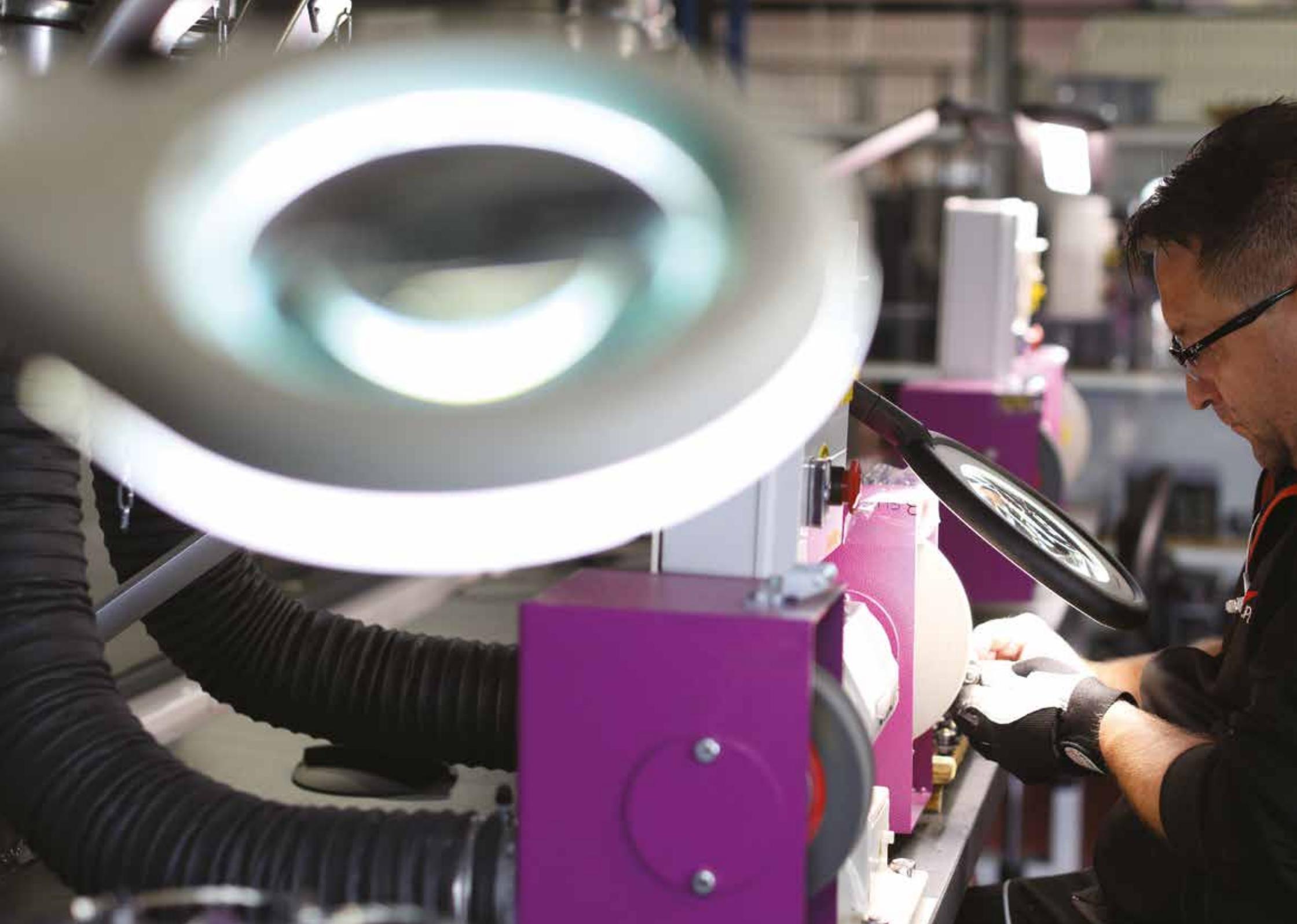


[450 207]

emplois en Seine-et-Marne en 2014

AU CŒUR DES NOUVELLES ENTITÉS RÉGIONALES







L'ÉCONOMIE SEINE-ET-MARNAISE: AMBITIONS ET ENJEUX

DYNAMISER LES TERRITOIRES PAR POLARITÉ

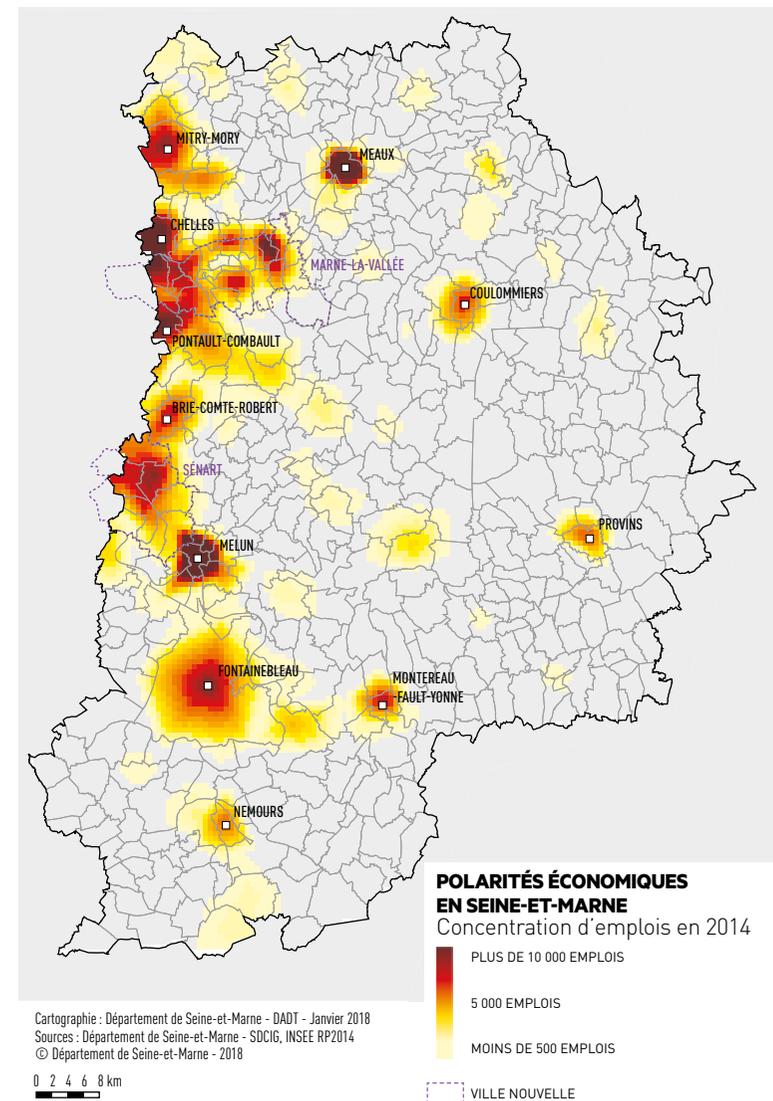
La Seine-et-Marne est organisée autour de nombreux pôles économiques, urbains et ruraux, indispensables à l'équilibre de la métropole francilienne et à la structuration de son territoire. Au-delà de leur rôle économique, plusieurs d'entre eux constituent des polarités urbaines regroupant des lieux de vie, de travail, d'enseignement, de culture, d'animation et d'échange pour les territoires qui les entourent. La valorisation de ces pôles urbains aux fonctions diversifiées, est un levier fort pour le développement économique de la Seine-et-Marne.

Cette valorisation passe par l'articulation de ces centralités avec les lieux dédiés aux activités économiques, le monde rural et la métropole francilienne, car les atouts de ces différents espaces sont complémentaires. L'animation économique des territoires au niveau des bassins d'emploi est indispensable pour faire émerger ces complémentarités, en permettant aux entreprises de se rencontrer, de se connaître et d'échanger.

Ainsi connectés et mis en mouvement, ces territoires doivent également bénéficier d'espaces dédiés à la création de nouvelles formes d'emplois et de services, à proximité des populations, et repensés pour l'accueil des entreprises de demain.



L'approche par polarité économique répond aux besoins de spécialisation des territoires franciliens identifiés dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de l'Île-de-France. Une plus forte spécialisation des territoires infrarégionaux « renforcera la dynamique économique francilienne mais aussi créera un effet de gamme entre des sites complémentaires et attractifs ».



L'ÉCONOMIE SEINE-ET-MARNAISE : AMBITIONS ET ENJEUX

SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

L'économie présenteielle, à travers le commerce, l'artisanat, les services et l'alimentation de proximité, représente un atout pour le développement, l'animation et la qualité de vie.

La totalité des communes de Seine-et-Marne compte au moins une entreprise artisanale ou commerciale sur son territoire (CCI Seine-et-Marne / CMA Seine-et-Marne, 2017). Le maintien de ces activités est essentiel pour garantir de la proximité ou des services aux Seine-et-Marnais, notamment les plus isolés.

La Seine-et-Marne présente un taux d'équipement par habitant légèrement supérieur à celui des départements de grande couronne et des départements voisins (Insee / BPE, 2016). Cependant, la concurrence de sites web marchands et la croissance limitée des revenus depuis 2011 fragilisent le tissu de l'économie présenteielle et les territoires, particulièrement dans les secteurs où les services publics sont aussi en retrait.

L'accompagnement des acteurs de l'économie présenteielle dans la transition numérique apparaît donc vital pour assurer la pérennité des entreprises qui animent les territoires.

Par ailleurs, l'allongement de l'espérance de vie crée des opportunités dans le domaine de la «Silver Économie». De nombreux secteurs d'activité de l'artisanat, du commerce, des services et de l'agriculture du fait de leur ancrage local, sont essentiels pour répondre aux besoins (logements adaptés, services à la personne, soins, alimentation locale...).

L'émergence de besoins liés aux nouveaux modes de vie (conciliation entre vies professionnelle et familiale, loisirs, activités culturelles et sportives...) génère également des potentialités pour créer de nouvelles activités de proximité renforçant l'offre locale de services.

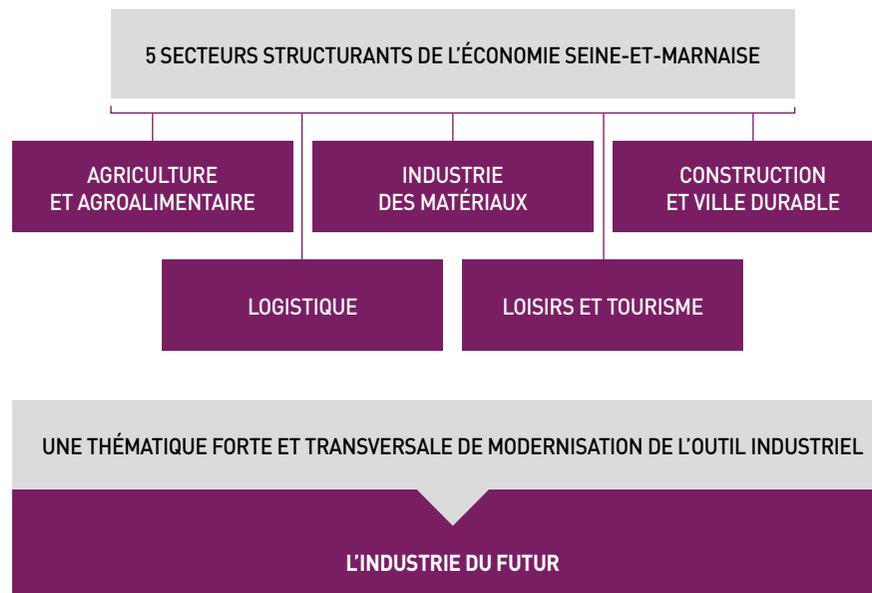


FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES

Le tissu économique de la Seine-et-Marne s'appuie sur une multitude d'entreprises, de taille variable, intervenant dans de très nombreux domaines d'activités. La Seine-et-Marne dispose de « secteurs remarquables » (existants et en émergence) qui contribuent chacun – à différents niveaux et selon divers degrés de maturité – aux filières stratégiques régionales :

- Agriculture et agroalimentaire
- Industrie des matériaux
- Construction et ville durable
- Logistique
- Loisirs et tourisme

D'autres écosystèmes, plus ou moins organisés, participent également à l'innovation et à l'économie seine-et-marnaise. Néanmoins, seuls ces secteurs sont aujourd'hui structurants en matière d'emploi, d'investissements et d'attractivité pour le territoire.



Le SRDEII identifie des filières stratégiques pour l'Île-de-France compte tenu de leur potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois, et de leur positionnement de leader au plan européen ou international.

Ces filières stratégiques régionales sont les suivantes :

- **Aéronautique, spatial et défense,**
- **Agriculture, agroalimentaire et nutrition, sylviculture,**
- **Automobile et mobilités,**

- **Numérique (dont big data, calcul haute performance, cyber-sécurité, industries culturelles et créatives, infrastructures numériques, intelligence artificielle, internet des objets, fintech, logiciels — embarqués, libres... —, réseaux, smart grid),**
- **Santé (dont biotechnologies, dispositifs médicaux, Silver Économie),**
- **Tourisme, sports, loisirs,**
- **Ville durable et intelligente (dont éco-activités, énergies, biomatériaux, (re)construction durable, déchets, smart-cities, services).**





FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

59 % de la superficie de la Seine-et-Marne est occupée par des espaces agricoles. Le chiffre d'affaires annuel moyen de la production en Seine-et-Marne est de 623 millions d'euros. 83 % des exploitations ont une orientation « grandes cultures » avec une Surface Agricole Utile (SAU) moyenne de 154 hectares. Les principales productions sont les céréales (65 % de la SAU), les oléoprotéagineux (10%), la betterave à sucre (8%) et les protéagineux (4 %). (AGRESTE 2015 - DRIAAF Agence Bio). La production départementale est réputée pour son blé de force : farine d'une valeur boulangère spécifique et adaptée à la confection de buns ou de pain de mie et également pour son orge brassicole.

La filière blé est donc prédominante en Seine-et-Marne. Le blé tendre est produit localement puis acheté par des coopératives ou des négociants. La première transformation en farine, réalisée par des moulins, appartenant à des groupes ou à des indépendants, ainsi que par quelques paysans meuniers est davantage destinée à de la vente en direct. La seconde transformation consiste en la production de pains industriels, de pâtes, de semoulerie, etc.

La filière lait est ancrée dans le territoire seine-et-marnais grâce à la valorisation en Appellation d'Origine Protégée (AOP) Brie de Melun et Brie de Meaux. La production laitière est acheminée vers les laiteries dont la plupart fabriquent le fromage qui sera ensuite affiné. On dénombre également en Seine-et-Marne un peu moins d'une dizaine de producteurs transformant à la ferme.

La filière viande est minoritaire mais bel et bien présente sur le département. Les éleveurs allaitants commercialisent auprès des négociants en bestiaux ou en direct auprès des abattoirs. Après abattage, la première étape de transformation consiste

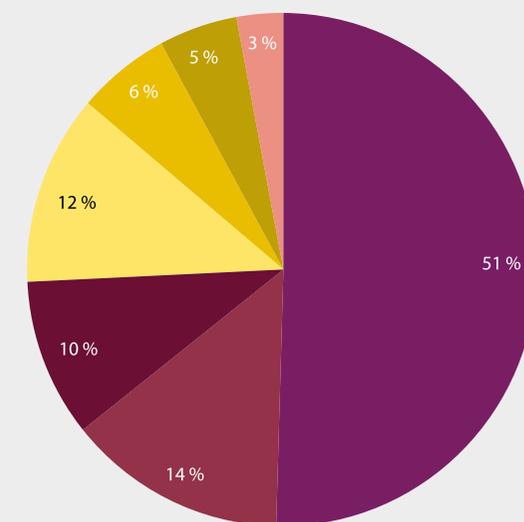
en la découpe des carcasses. Les autres transformations concernent les préparations à base de viande.

La Seine-et-Marne est aussi un département de **production maraîchère**, sur la Plaine de Chailly notamment, et **arboricole**, avec la production de pommes. **La filière fruits et légumes** s'articule auprès de légumiers qui commercialisent soit en vente directe soit en vente de gros sur le Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis ou auprès de coopératives dans les départements limitrophes. Hormis quelques entreprises de jus de fruits et conserveries, il y a peu d'unités de transformation utilisant la production locale.

Quelles que soient les filières, la commercialisation se fait auprès des mêmes réseaux de distribution. Le MIN de Rungis est central dans la distribution des produits puisque y transite une large part des produits consommés en Île-de-France (40% des fruits et légumes, 30% des produits aquatiques, 20% des produits carnés et 10% des produits laitiers). Les autres débouchés sont la restauration hors foyer, composée de la restauration collective et de la restauration commerciale, les grandes et moyennes surfaces, les artisans et détaillants. (IAU Île-de-France, *les filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien*, 2015).

La diversification des activités agricoles se développe. Ainsi près de 400 exploitations sont concernées : vente directe – hébergement – accueil – transformation fermière... Par ailleurs, plusieurs initiatives de vente directe voient le jour : le réseau « Bienvenue à la ferme » compte 70 adhérents proposant plus d'une centaine de prestations, un Drive Fermier s'est ouvert à Melun et 62 associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) fonctionnent sur l'ensemble du département.

PRODUCTION DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN VALEUR
Total production (hors aides) : **623 M€**



- Céréales
- Cultures spéciales
- Oléoprotéagineux
- Betterave industrielle
- Services
- Productions animales
- Autres végétaux

Source : AGRESTE - DRIAAF
en moyenne triennale pour 2013-2014-2015

ATOUTS

Une céréaliculture responsable, attentive à son environnement et aux paysages seine-et-marnais

- La maîtrise de l'impact des activités agricoles sur l'environnement est une préoccupation.
- Les conditions pédoclimatiques (nature des sols et climat) qui induisent une gestion complexe de la fertilisation et de la protection des plantes.
- Face à l'expansion urbaine, les cultures céréalières contribuent activement au maintien de la vocation agricole de la région Île-de-France ainsi qu'à la préservation de son patrimoine rural : diversité des paysages, qualité des sols, biodiversité.

Un potentiel de production pour une consommation locale

- Un espace agricole vaste et très fertile.
- Un bassin de consommation dense et en demande de produits locaux.

ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

• Être compétitif sur les marchés mondiaux

Les cultures sont commercialisées sur le marché mondial dont les cours sont fluctuants. Pour gagner en compétitivité et vendre au meilleur prix leurs productions, les exploitants agricoles, et plus globalement la filière des grandes cultures (coopératives), ont besoin de stocker les productions dans des conditions optimales pour ne pas perdre en qualité. Le développement de la capacité de stockage sur le département est un enjeu de compétitivité pour les années à venir.

• Répondre aux besoins alimentaires de la population locale

Au cœur d'un bassin de consommation de plus de 12 millions d'habitants, la Seine-et-Marne dispose des surfaces agricoles nécessaires pour nourrir la population. Les études menées conjointement par le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture dans le cadre du projet de plateforme départementale d'approvisionnement de la restauration des collèges ont montré qu'une majorité des différents produits qui composent le menu des collégiens peuvent être produits ou le sont déjà en Seine-et-Marne. Encourager la consommation locale et adapter la production aux besoins locaux est un enjeu de confortement des exploitations agricoles. Pour cela, il faut créer certains échelons manquant des filières, du producteur au consommateur, notamment ceux de la logistique et de la transformation des produits.

• Être vigilant face à la tension entre monde agricole et monde urbain

L'espace agricole est très convoité, la consommation annuelle de terres agricoles par la croissance urbaine sur le département est d'environ 500 hectares. La tension entre ces deux univers va au-delà d'une transformation physique du territoire. Elle s'accompagne de conflits d'usage entre activités agricoles (circulations des engins, bruit, odeurs...) et attentes d'habitants néo-ruraux pour lesquels l'espace rural, souvent agricole, est avant tout récréatif.



FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : INDUSTRIE DES MATÉRIAUX

Les granulats constituent la matière première indispensable à toutes les activités du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ainsi qu'à de nombreuses autres industries. Les besoins franciliens, rapportés à la population, sont de 2,8 tonnes par an et par habitant (*UNICEM Idf, 2017*).

De par leur situation, leur caractère non délocalisable et les emplois qu'elles génèrent directement et indirectement, les carrières contribuent à la dynamisation du tissu économique local notamment dans la région de La Bassée, qui concentre l'essentiel de la production de granulats du département et une part très importante de la production régionale.

Grâce à des réaménagements de qualité, notamment dans les domaines naturels et agricoles, les carrières contribuent à valoriser l'espace seine-et-marnais, maintenir une agriculture locale et développer des activités de loisir et de tourisme profitables au territoire.

La politique suivie par la profession depuis plus de 15 ans en matière de recyclage, d'optimisation des usages et de substitution des matériaux a permis de réduire de manière significative la consommation de granulats alluvionnaires.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, et plus particulièrement le volet dédié à l'économie circulaire, engage l'État et les collectivités territoriales à atteindre des objectifs ambitieux :

- En 2017, au moins 50% en masse de l'ensemble des matériaux utilisés pendant l'année sur leurs chantiers, doivent être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage.

- En 2020, 70% des matières et déchets produits par les chantiers de construction ou d'entretien routiers devront être réemployés, revalorisés ou orientés vers le recyclage.

Le développement de **la filière du recyclage des matériaux inertes**, les matériaux recyclés constituant les premiers matériaux locaux de substitution, génère autant d'économie de granulats naturels et limite *in fine* l'augmentation des distances de transport des matériaux consommés.

L'Île-de-France, avec une production de plus de 6 millions de tonnes (*UNICEM Idf, 2017*), est la première région productrice et consommatrice de granulats recyclés de plus en plus utilisés dans la construction, grâce notamment au développement par la profession de programmes expérimentaux (*RECYBETON, MURE*).

L'intégralité des matériaux issus du fraisage des enrobés est quant à elle recyclée dans les huit centrales d'enrobés seine-et-marnaises, permettant ainsi de réduire les importations de roches éruptives. La valorisation des déblais inertes issus des activités du BTP est développée en Seine-et-Marne en particulier dans le cadre du réaménagement des carrières qui pourront accueillir pour partie les déblais de l'ensemble des opérations liées au Grand Paris. Cette filière prend une importance toute particulière avec l'extraction attendue de 20 à 40 millions de tonnes de terres excavées issues de la construction du réseau du Grand Paris Express et la mise en œuvre des nombreux projets d'aménagements et de renouvellements urbains qui l'accompagnent. Cette production offre ainsi une opportunité à la filière seine-et-marnaise de se renforcer, dans la limite toutefois du volume de déchets acceptables ou choisis par la Seine-et-Marne.

Par ailleurs, le recyclage et la valorisation des métaux sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne et l'industrie du verre sur le secteur de Bagneaux-sur-Loing sont particulièrement importants pour la Seine-et-Marne.



ATOUTS

- La capacité du département à accueillir le déploiement d'un réseau de plateformes de tri / recyclage des déchets tout en préservant les terres agricoles.
- Un réseau fluvial important, principalement de la Seine amont, qui permet l'acheminement des déchets de chantier du Grand Paris vers les sites de traitement seine-et-marnais.
- Un réseau routier, le plus important d'Île-de-France, ouvert sur l'Europe, à étendre et à mieux dimensionner pour répondre aux besoins et permettre l'implantation d'activités, notamment en frange sud et est.
- La volonté affichée des acteurs publics et privés de contribuer au développement de filières de valorisation et recyclage des déchets inertes.

ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

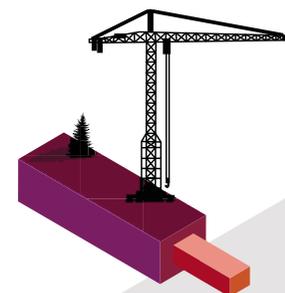
• Proposer une alternative aux déchets du Grand Paris déposés en Seine-et-Marne

Le développement d'une filière de transformation des déchets sur le territoire nécessite un premier niveau d'intervention sur le plan réglementaire, en ouvrant les Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) à l'implantation et au maintien de secteurs affectés aux activités de valorisation et de recyclage (déchets inertes et non-inertes non-dangereux). Un deuxième niveau d'intervention consiste à assurer la réversibilité des installations de stockage de déchets inertes afin de désengorger le territoire, tout en confortant un réseau d'installations de traitement et de recyclage permettant un maillage fin du territoire au plus près des lieux de déconstruction et de marchés de consommation, et en favorisant le couplage de plateformes de recyclage à des installations de stockage et de tri de déchets inertes afin d'optimiser recyclage et élimination.

• Faire évoluer l'image des déchets et engager une prise de conscience collective

L'incitation à l'utilisation de matériaux recyclés nécessite de faire évoluer les normes et les pratiques à destination des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre afin qu'elles assument leurs obligations de caractérisation des déchets et polluants préalablement à tout chantier, qu'elles privilégient dans leurs marchés le réemploi, la valorisation et le recyclage des déblais et déchets de chantier et enfin, qu'elles systématisent l'utilisation des matériaux recyclés dans leurs marchés au détriment des matériaux naturels autant que les connaissances techniques le permettent.

Ces obligations doivent s'accompagner d'une évolution de l'image des matériaux recyclés. À ce titre, il pourrait être envisagé de créer un label « matériaux du futur » pour les matériaux recyclés assimilés aujourd'hui à des déchets, en opposition aux matériaux naturels dits nobles. Cela permettrait d'améliorer leur image. Également, il convient d'assurer la promotion des matériaux recyclés : convaincre sur le plan technique (guides d'utilisation, retours d'expériences...) et rassurer d'un point de vue environnemental (critères environnementaux).



L'ÉCONOMIE SEINE-ET-MARNAISE : AMBITIONS ET ENJEUX

FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : CONSTRUCTION ET VILLE DURABLE

Les entreprises du bâtiment ont été soumises à de très importantes mutations au cours de ces dix dernières années. On peut noter l'évolution de la réglementation notamment thermique et les innovations technologiques, l'intégration du numérique dans tous les aspects de leur fonctionnement (*modélisation des données du bâtiment : Building Information Modeling - BIM*), l'adaptation à la crise économique, l'innovation sociale avec le déploiement progressif de la gestion de projet « au plus juste » (*LEAN Construction*)...

À l'échelle de la Seine-et-Marne, cet ensemble d'évolutions s'est traduit positivement par un renforcement de l'indice de spécialisation des entreprises de la construction dans l'économie. Ainsi le nombre de salariés seine-et-marnais du secteur a continué à croître (entre 2010 et 2015 : +4%) et leur part dans la population salariée du département a augmenté pour représenter 7,4% en 2015 (*Insee, CLAP*). Sur cette période, le nombre d'entreprises du secteur affiche quant à lui une croissance de 29,3%, mais le nombre de structures employeuses est resté stable, autour de 4 700 (*Acos*).



Malgré la diversité qui caractérise les entreprises du bâtiment de Seine-et-Marne, quatre profils types d'entreprises, se combinant entre elles, peuvent être mis en exergue :

- des acteurs régionaux majeurs, voire leaders, dans la construction de logements notamment ;
- des entreprises de haute technicité dans le secteur du neuf ou de la rénovation, ayant investi dans la maîtrise technique et l'innovation ;
- des entreprises ayant développé une expertise dans la rénovation, notamment thermique et en milieu habité. Ainsi la Seine-et-Marne est le département francilien qui dispose du plus grand nombre d'entreprises (1035) labellisées Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). (*ADEME, 2017*) ;
- des entreprises générales de taille intermédiaire, archétype de l'entreprise agile et polyvalente, compétentes pour tous types de marchés (neuf/ rénovation, public/privé, diffus/collectif) structurées sur un haut niveau de compétences internes.

Désignée Pôle d'Excellence du Grand Paris en 2012, la Cité Descartes de Champs-sur-Marne concentre le quart de la Recherche et Développement française consacrée à la ville durable. Cet ensemble représente 1 200 chercheurs et enseignants-chercheurs répartis au sein de 34 laboratoires et 17 000 étudiants dont 720 doctorants. La Cité Descartes accueille 350 entreprises et 6 000 salariés ainsi que le siège du pôle de compétitivité Advancity dédié à la ville et à la mobilité durable. (*EPA Marne*)

Cet ensemble universitaire réunit l'École Nationale des Ponts et Chaussées, l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires,

l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'École Nationale des Sciences Géographiques, l'École d'Urbanisme de Paris et l'École supérieure d'Ingénieur Paris-Est.

La Cité Descartes se propose d'être un laboratoire d'expérimentation, grandeur nature, et le Département souhaite diffuser les expérimentations sur l'ensemble de la Seine-et-Marne. Ainsi, le site de la gare de Fontainebleau/Avon a été retenu dans le cadre des appels à projets 2016 pour les démonstrateurs industriels de la ville durable lancés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Cohésion des territoires. Toujours au titre de l'expérimentation, le Département met à disposition, à Marne-la-Vallée, l'un de ses axes départementaux (RD199) pour tester des technologies de la « route du futur », capable de produire et de transporter de l'énergie. Cette « Route 5^e Génération » sera la première de ce type en France.



ATOUS

- La concentration d'acteurs de la recherche, de la formation et de l'innovation.
- La présence de tous les maillons de la chaîne de valeur de la ville durable jusqu'aux débouchés de marchés.
- Un tissu riche de TPE/PME et grands comptes implantés en Seine-et-Marne, positionnés sur les 4 axes stratégiques de la Ville Durable : bâtiments durables et infrastructures (CSTB, CDI Technologies, Alto Ingénierie, Ecobat/Hévéax...), technologies urbaines (ENGIE, Institut Efficacy...), transport – accessibilité – mobilité (Factory Systèmes...), pilotage de la ville durable (Oxand...).
- Un territoire d'expérimentations : démarche SOE (Schéma d'Organisation Environnementale), Route du futur, Plateforme numérique BATIRECO.
- Le projet FUTURE porté par l'Université Paris-Est, labellisé I-Site, réuni dans un consortium unique de 7 établissements (IFSTTAR, UPEM, ESIEE Paris, Eav&t, EIVP, IGN au titre de l'ENSG, École de Ponts ParisTech).
- Une production remarquable d'agro-matériaux : troisième département français producteur de chanvre (1200 ha/an), 200 hectares de miscanthus exploités pour le développement des matériaux bio-sourcés. (*Chambre d'Agriculture, 2014*).
- Ces agro-matériaux sont vulgarisés à travers le démonstrateur du CFA Ocquerre et valorisés notamment par Planète Chanvre et Gatichanvre.
- Des ressources forestières disponibles pour le bois d'œuvre et le bois d'énergie.

ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

- **Accroître le rayonnement international de cette filière territoriale et densifier le tissu des compétences PME/PMI.**
- **Renforcer le positionnement du territoire comme laboratoire d'innovation et d'expérimentation.**
- **Multiplier les passerelles entre le monde de l'université, de la recherche, des entreprises et de la formation dans le cadre de la dynamique I-Site pour générer de nouveaux projets de développement.**
- **Adapter l'offre de formation dans le secteur aux différents besoins de la construction :**
 - ▶ besoins accrus de recrutement de profils à haut potentiel notamment au niveau de l'encadrement de chantier ou des bureaux d'études mais aussi au niveau de la production (qualification ouvrière);
 - ▶ besoins de compétences (selon les spécialités des entreprises et de leur marché), soit dans le sens d'une polyvalence accrue et d'une maîtrise transverse des métiers, soit dans le sens d'une plus grande spécialisation et productivité.

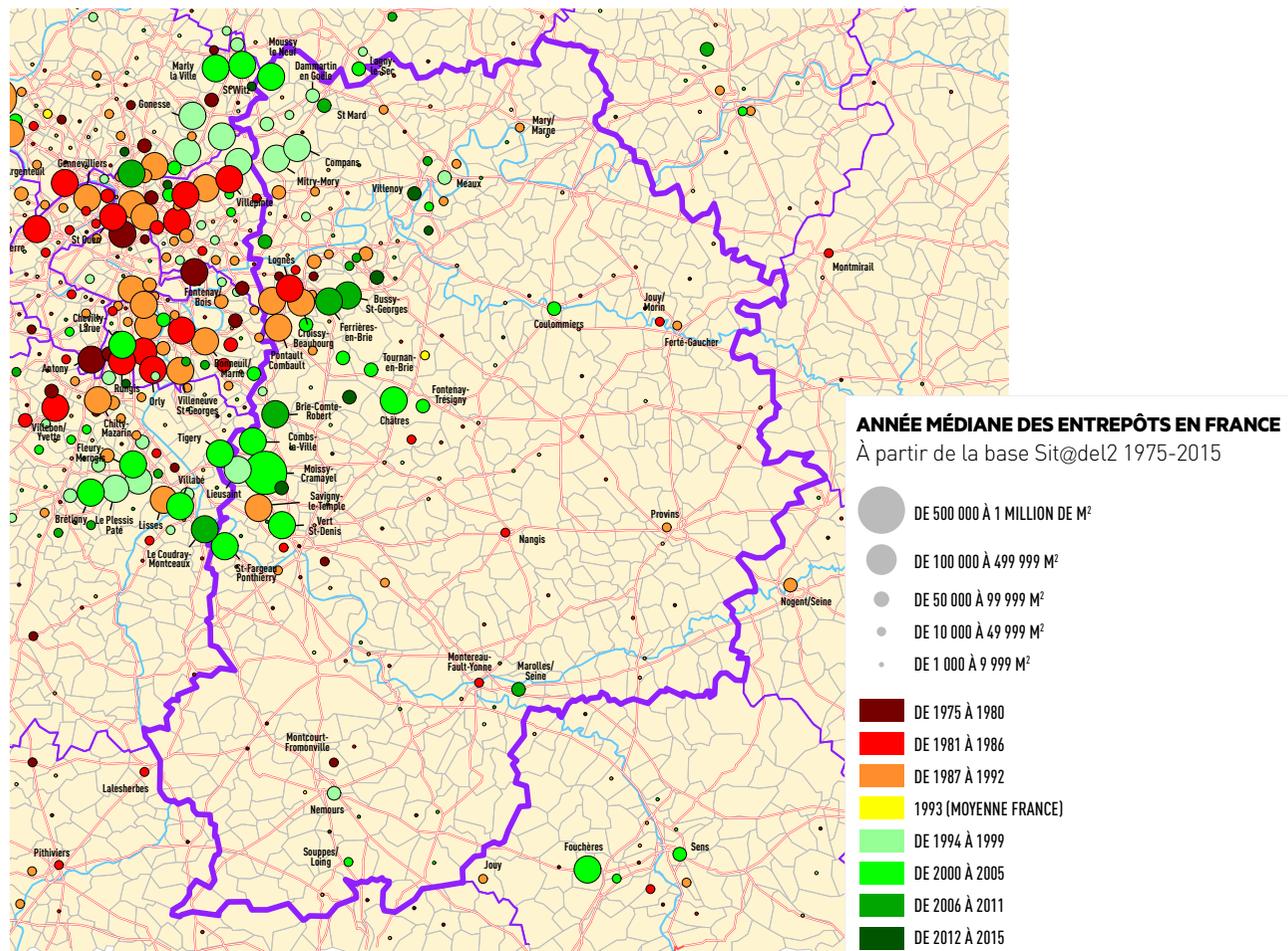


FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : LOGISTIQUE

Articulation indispensable de l'économie, la logistique concerne tous les secteurs d'activité générant des flux physiques. L'agriculture, l'industrie, le commerce et l'e-commerce, l'agroalimentaire et la grande distribution, le BTP mais également de nombreux services sont aujourd'hui concernés. En externalisant progressivement la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement, ces secteurs ont alimenté la croissance de l'activité des prestataires logistiques spécialisés.

Situé au cœur de l'arc logistique est-francilien, et plus particulièrement au cœur des échanges nord-européens, la Seine-et-Marne est le département d'Île-de-France qui a accueilli le plus de surfaces d'entrepôts dans la région ces dernières années (2 millions de m² construits entre 2005 et 2015, soit 46 % du total régional, selon Sit@del2).

Aujourd'hui, le secteur de la logistique connaît des mutations importantes : transformation numérique, montée des préoccupations environnementales, développement du e-commerce, professionnalisation continue du secteur. De nombreux prestataires cherchent à capter davantage de valeur ajoutée, créant une opportunité de développement pour la Seine-et-Marne, particulièrement bien positionnée.



Sources : Sit@del2 1975-2015
Conception réalisation : SAMARCANDE (2017)

ATOUTS

- Le premier département logistique français, avec plus de 6 millions de m² d'entrepôts (1/4 de la Région Île-de-France).
- L'activité la plus créatrice d'emplois du département (50 à 70 000) et porteuse de métiers de plus en plus qualifiés.
- Des pôles de formation et de recherche parmi les plus performants en France et dans le monde.
- De grandes zones logistiques françaises reconnues (Parisud Sénart, A5, Lognes-Croissy-Beaubourg, Mitry-Mory).
- Un niveau élevé de plateformisation.
- Une forte implantation de logistique de distribution : la Seine-et-Marne « garde-manger » de la métropole parisienne.
- Un positionnement stratégique sur la Seine amont.

ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

- **Fédérer les acteurs de la logistique de Seine-et-Marne et ceux de l'arc logistique de l'est francilien** autour du cluster « Innovation logistique » de Sénart et favoriser l'émergence et la croissance de nouvelles activités.

- **Accompagner l'évolution du modèle logistique vers une limitation des nuisances et des coûts et plus de densification pour éviter une surconsommation d'espaces, notamment agricoles.**

La recherche d'optimisation et de massification des flux, notamment ferroviaires et fluviaux, doit s'appréhender à des échelles régionales et nationales, mais la mise à disposition de foncier et la fin de la chaîne d'approvisionnement, également appelée « logistique du dernier kilomètre », doivent être pilotées localement.

- **Promouvoir de nouveaux modèles d'implantation et les innovations technologiques :**

- ▶ en lien avec les évolutions dans la sphère de la production et de la consommation : modification des habitudes de consommation et circuits courts, explosion du e-commerce et des nouvelles pratiques de logistique urbaine ;
- ▶ en lien avec le pôle de compétitivité Nov@log : mutualisation, plateformisation, innovation technologique, automatisation, éco-activité, etc.



FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : LOISIRS ET TOURISME

Le tourisme est un secteur clé de l'économie seine-et-marnaise, au sein de la première destination touristique internationale et française : l'Île-de-France. Il représente 9% de l'activité économique du département et génère environ 31 000 emplois directs (*Étude Horwath HTL, 2016*).

La Seine-et-Marne est une destination qui allie les loisirs, le sport, les découvertes culturelles. Elle a su garder une qualité de vie, des paysages exceptionnels et une richesse patrimoniale aux portes de Paris, et cela à proximité des aéroports qui la relie au monde. On recense en Seine-et-Marne de grands sites touristiques tels que Disneyland Paris®, Villages Nature Paris, le château de Fontainebleau, la cité médiévale de Provins, tous deux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou encore le château de Vaux-le-Vicomte et le château de Champs-sur-Marne. Le caractère rural de la Seine-et-Marne, la qualité du bâti traditionnel et le développement de l'agritourisme font également du département une destination touristique de week-end pour les Franciliens en recherche de nature ou une destination pour le tourisme d'affaires.

Le département présente une offre touristique diversifiée :

- **Tourisme culturel et patrimonial :** la Seine-et-Marne dispose d'une riche offre culturelle et patrimoniale valorisable (le château de Fontainebleau, le château de Blandy-les-Tours, les musées dont le musée de Préhistoire d'Île-de-France, les villages labellisés « Village de caractère »...).
- **Tourisme vert et durable :** la Seine-et-Marne regorge de ressources naturelles (la Réserve de biosphère Fontainebleau-Gâtinais classée au programme UNESCO : Man and Biosphere, des sentiers pédestres balisés, des parcs et jardins, des Espaces Naturels Sensibles, l'Eurovéloroute qui relie la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle...). Par ailleurs, Villages Nature Paris®,

inauguré en 2017, renforce encore davantage la Seine-et-Marne comme une « destination verte » incontournable.

- **Tourisme de mémoire :** le territoire de la Seine-et-Marne est une terre de mémoire. Le nord du département, plus particulièrement impacté par la guerre 1914-1918, dispose d'un riche patrimoine historique, pour tous les visiteurs (le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, la Nécropole nationale de Montceaux-lès-Provins, la Grande Tombe de Villeroy où est inhumé Charles Péguy...).
- **Tourisme récréatif :** le tourisme récréatif est lui aussi développé sur le territoire, qu'il s'agisse d'événements touristiques ponctuels ou de sites touristiques récréatifs à proprement parlé [Disneyland Paris®, le Parc des Félines, 5 îles de loisirs régionales, 16 golfs...]. Le tourisme récréatif, c'est aussi l'événementiel culturel (festivals, spectacles...) et sportif (équestre...), ainsi que le shopping (Vallée Village).
- **Tourisme gastronomique :** marque des Chambres d'Agriculture, le réseau « Bienvenue à la Ferme » permet d'accompagner la professionnalisation des exploitants agricoles développant des activités d'agritourisme (hébergements, produits du terroir...) et de faire la promotion de leurs prestations. Les Routes des Fromages de Brie, le label « Bistro Nature » et les diverses manifestations organisées autour de la gastronomie, contribuent à renforcer l'offre de tourisme gastronomique du territoire.
- **Tourisme d'affaires :** la Seine-et-Marne bénéficie d'atouts pour l'accueil et le développement du tourisme d'affaires (le centre de convention du Disney Newport Bay Club, le château de Ferrières, différents châteaux et complexes hôteliers...).

Il s'agit toutefois d'un secteur économique contrasté entre de grandes entreprises internationales et des TPE qui ne se conçoivent pas entre elles comme filière. La valorisation

et l'adaptation de l'ensemble de l'offre à l'évolution des modes de consommation et tout particulièrement au numérique constituent un enjeu essentiel pour l'ensemble de la filière. Les entreprises du tourisme mais également les commerçants et artisans de proximité des zones touristiques doivent être accompagnés pour s'adapter aux fortes mutations du secteur (numérique, langues étrangères, accueil...).



ATOUTS

- La diversité de l'offre touristique présente sur le territoire.
- La locomotive que constitue Disneyland Paris® et ses effets d'entraînement sur l'offre parc : Villages Nature Paris® et projet de création d'un 3^e parc.
- Le patrimoine historique et les châteaux (Provins, Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, Blandy-les-Tours, Champs-sur-Marne...).
- Les parcs naturels régionaux existant, (PNR du Gâtinais Français) ou en projet : (PNR de la Brie et des deux Morins et PNR du Bocage Gâtinais) qui constituent un levier de structuration et de valorisation de l'offre nature présente sur le territoire.
- L'Eurovéloroute « scandibérique » et le maillage des canaux et itinéraires cyclables pouvant constituer des supports et des motifs de séjour ou de loisirs en Seine-et-Marne.
- La proximité des aéroports Roissy-Charles de Gaulle, Orly et de la gare TGV de Marne-la-Vallée-Chessy.

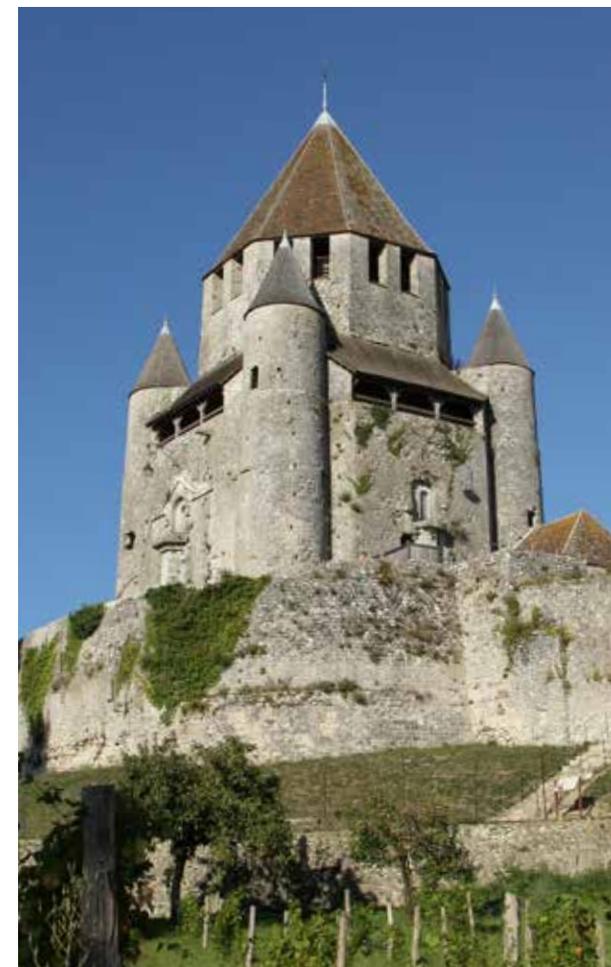
ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

• **Accompagner la professionnalisation du secteur**

Une offre de qualité, adaptée aux mutations du secteur par la formation du personnel, notamment en langues (anglais, mandarin...), le renforcement du réseau, le développement du numérique, l'enrichissement de l'offre...

• **La valorisation de « destinations touristiques » complémentaires**

Des packages liant différents sites touristiques selon des thématiques définies (médiéval, impressionnisme...) pour valoriser le potentiel intrinsèque de la Seine-et-Marne (patrimoine, gastronomie...), accroître sa visibilité à l'international et attirer des touristes étrangers.

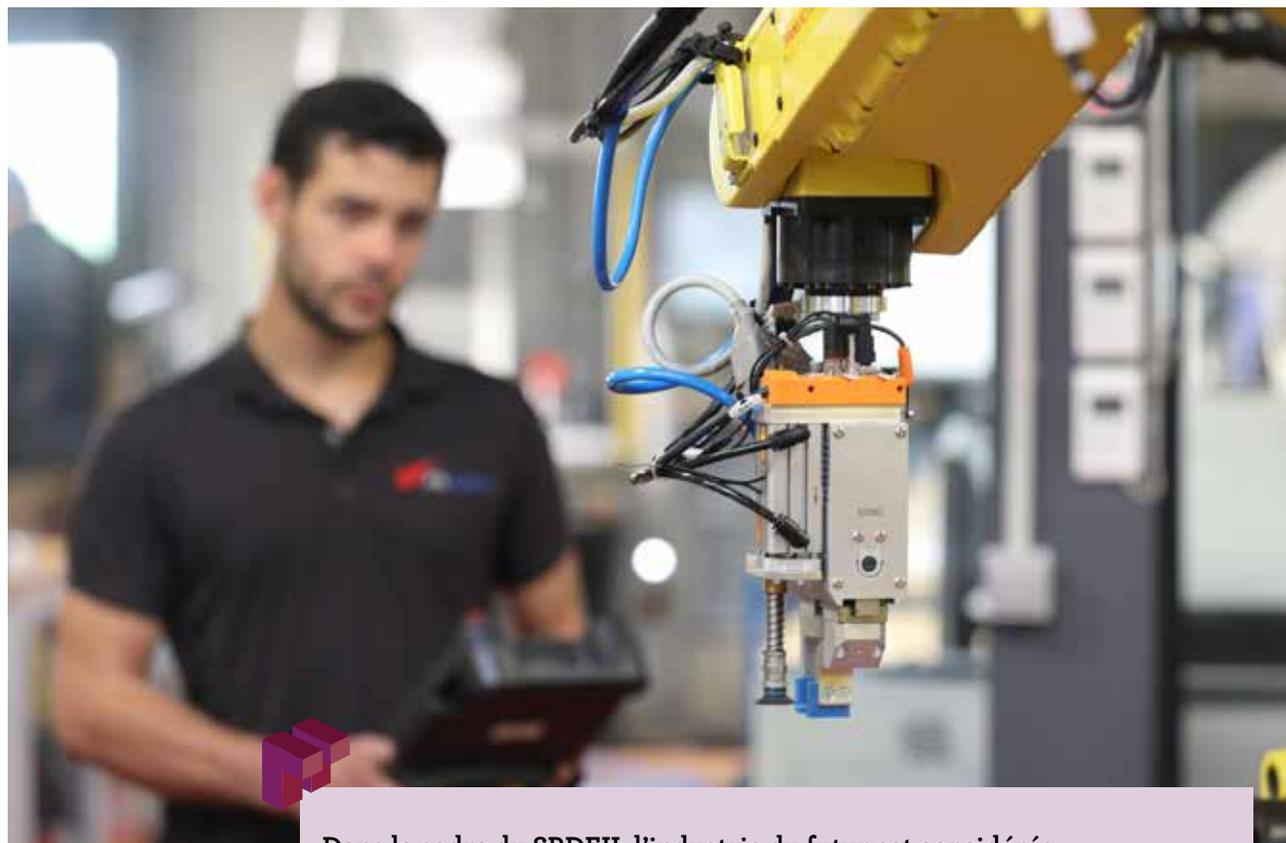


FAIRE ÉMERGER ET VALORISER DES SECTEURS REMARQUABLES : INDUSTRIE DU FUTUR

L'industrie du futur et les services associés sont plus que jamais au cœur de la politique économique nationale avec de nombreuses initiatives dont la nomination récente d'un commissaire interministériel à la réindustrialisation, le lancement d'un nouveau label de la France industrielle, le French Fab, avec le soutien de BPI France. Ce label a pour objectif de devenir une vitrine pour l'élite de l'industrie française.

Cette transversalité de la thématique « industrie du futur » se retrouve sur le territoire de Seine-et-Marne, où un tissu riche de start-up, PME et grands groupes de secteurs variés apportent différents savoir-faire entrant dans le champ large de l'industrie du futur. Toutefois, la Seine-et-Marne témoigne d'une lisibilité moins forte que d'autres territoires franciliens sur les sujets de la R&D, de l'innovation et de l'industrie.

Or, le SRDEII rappelle qu'une « attention spécifique sera portée à la modernisation de l'outil industriel via la déclinaison régionale du plan « industrie du futur », à rendre plus propre les outils de production en appui de l'innovation technologique, et à promouvoir de nouveaux usages industriels ou modèles d'affaires », notamment dans le cadre de l'attribution de certaines aides régionales. Il convient donc d'illustrer les besoins du tissu seine-et-marnais dans ce domaine afin de soutenir l'émergence de projets de type « industrie du futur ».



Dans le cadre du SRDEII, l'industrie du futur est considérée comme une thématique forte et transversale au sein de laquelle, plusieurs marchés sont identifiés comme la mécatronique, la robotique, la photonique, les objets connectés.

ATOUTS

- Un tissu industriel qui a démontré sa capacité de résilience sur les dix dernières années et qui puise sa force dans la typologie très variée des entreprises qui le composent et des positionnements de marchés sur des secteurs de pointe : aéronautique, défense et sécurité, luxe, médical, logistique.
- Des acteurs de formation et d'enseignement (UPEM, ICAM, CFAI, Campus Numérique, Grande École du Numérique, Écoles d'ingénieur, UTEC, IMA...) qui contribuent à former des professionnels aptes à accompagner les entreprises dans leurs transformations vers l'industrie du futur.
- Des entreprises industrielles labellisées « French Fab » et des entreprises technologiques qui sont, elles, des fournisseurs de solutions pour l'industrie du futur.
- Des entreprises remarquables sur ce domaine : Safran Aircraft Engines, FIVES Conveying, JPB Système, Lewis Industrie, SMC Pneumatique, Oxand, APS Coating Solutions, Défi groupe, Elcimaï groupe, SILEC Câbles.
- L'incubateur Descartes et son fablab, outils d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes et atelier de fabrication numérique.

ENJEUX ET AXES DE PROGRESSION

- **Exister en tant qu'écosystème de l'industrie du futur** sur la scène régionale en recherchant des partenariats notamment avec le Plateau de Saclay. Le lancement du mouvement French Fab en Seine-et-Marne pourrait constituer un événement marqueur de cette volonté départementale, auquel doit faire suite la mise en place de l'animation de cet écosystème afin de gagner en visibilité et en reconnaissance des savoir-faire territoriaux.
- **Engager une montée en gamme du tissu industriel « traditionnel » du département** à travers notamment la captation des accompagnements et des financements dans le cadre du Plan Industrie.
- **Renforcer la chaîne de valeur** avec la prospection d'entreprises industrielles et d'entreprises fournisseurs de solutions « industrie du futur » pour les implanter sur le territoire.







**LES CONDITIONS
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DE LA SEINE-ET-MARNE**

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

EMPLOIS ET SECTEURS PORTEURS

De janvier 2015 à mi-juillet 2017, les entreprises de Seine-et-Marne ont créé près de 4 500 emplois nets (contre 2 670 pour la moyenne francilienne) et le montant global des investissements réalisés sur cette même période s'élève à 3,37 milliards d'euros, plaçant ainsi la Seine-et-Marne en troisième position des départements franciliens les plus dynamiques (MEDEF 77, 2017). Cette donnée économique vient corroborer le fait que les entreprises de Seine-et-Marne sont aujourd'hui créatrices d'emplois et sources de richesses pour le territoire. Il est crucial que les projets d'embauche continuent de se concrétiser pour maintenir, voire renforcer, les investissements consentis sur le département par les entreprises.

La Seine-et-Marne est toutefois moins performante que la moyenne francilienne pour la création d'emplois en R&D et en production de services. En revanche, elle est très performante en matière d'emplois dans les activités des sites logistiques et des points de vente. Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises seine-et-marnaises sont plus résilientes et maintiennent mieux les emplois dans les activités de production industrielle, de production d'énergie, de gestion et traitement des déchets que la moyenne des entreprises franciliennes. Cette résistance du secteur de la production, notamment industrielle, est un véritable atout pour le territoire qui a devant lui de belles perspectives de développement avec, d'une part, la reprise des activités industrielles et, d'autre part, le développement de l'économie des services.

La dynamique de l'emploi et des investissements en Seine-et-Marne est marquée par une spécificité : les emplois sont majoritairement créés par les grandes entreprises à hauteur de 61 %, à l'inverse de la situation globale régionale où ce sont les grandes entreprises qui suppriment les emplois. Les entreprises de tailles intermédiaires (ETI) de Seine-et-Marne avec 28 % des emplois créés sont un peu en dessous de la moyenne régionale à 34 % (MEDEF 77, 2017). Le tissu de PME

avec seulement 11 % des créations d'emplois est très en dessous de la moyenne régionale qui est de 53 %. Les PME doivent donc faire l'objet d'un plan d'action particulier en matière d'emploi, d'appui aux recrutements et de mesures en faveur de l'attractivité du territoire. À cet égard, les petites entreprises ne bénéficient pas de « package social » aussi attractif et incitatif que les grandes structures.

POURCENTAGE D'EMPLOI PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEUR D'ACTIVITÉ	SEINE-ET-MARNE	ÎLE-DE-FRANCE
Tertiaire marchand	52,9%	62,3%
Tertiaire non marchand	28,8%	25,5%
Industrie	10,2%	7,3%
Construction	7,2%	4,8%
Agriculture	0,9%	0,2%
Ensemble (nombre total)	496 746	6 240 400

Source : INSEE, Estimations localisées d'emploi au 31/12/2016

Depuis le début de l'année 2017, une reprise encore fragile des activités des entreprises de Seine-et-Marne est constatée dans l'industrie et l'économie de services. Cette reprise s'accompagne de créations de postes sur le département. Toutefois, faute de profils disponibles et/ou adéquats, ces projets d'embauches peinent à se concrétiser voire n'aboutissent pas.

En dépit d'une offre existante diversifiée, il persiste une inadéquation entre les profils formés et disponibles sur le marché du travail et les besoins des entreprises en compétences et en savoir-faire. Il demeure un écart trop important entre les enseignements dispensés et les réalités des métiers et des missions conduites ensuite en entreprise.

En parallèle, les chefs d'entreprises et les responsables recrutements/RH déplorent une baisse générale du niveau de connaissances des jeunes candidats et de vrais enjeux pour attirer et pérenniser un capital humain avec le savoir-être de base nécessaire à un fonctionnement d'entreprise (valeur travail). Cette situation s'ajoute à des besoins récurrents de compétences sur des postes existants, faute de qualifications, et à la difficulté de fournir de la main d'œuvre saisonnière en volume important.



Enfin, les entreprises à plus forte valeur ajoutée technologique soulignent la difficulté d'attirer et fidéliser les talents formés dans les grandes écoles parisiennes (commerce et ingénieurs) ou encore les ressources émergentes au sein des start-up parisiennes. Ainsi, certaines font le choix de maintenir des activités de centres de décisions, de centres de R&D en petite couronne afin d'accéder à un vivier beaucoup plus large de candidats. Ces mêmes entreprises privilégient le développement des activités de production, stockage, distribution et logistique sur des territoires plus éloignés (et avec plus de foncier disponible), comme la Seine-et-Marne.

Ainsi, les résultats de l'enquête annuelle 2017 des besoins de main d'œuvre, réalisée par Pôle Emploi recense pour la Seine-et-Marne au total 23 923 projets de recrutements, dont les 25 premiers métiers sont présentés ci-contre :

BESOINS DE MAIN D'ŒUVRE 2017

	PROJETS DE RECRUTEMENT	DIFFICULTÉS À RECRUTER
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	1 154	30,10%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	1 072	25,30%
Agents d'entretien de locaux	929	36,40%
Aides à domicile et aides ménagères	717	48,30%
Serveurs de cafés restaurants	644	34,00%
Conducteurs de transport en commun sur route	643	14,80%
Aides-soignants	607	19,30%
Professionnels de l'animation socioculturelle	555	72,70%
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	526	26,40%
Attachés commerciaux	521	52,40%
Secrétaires bureautiques et assimilés	508	24,80%
Conducteurs routiers	461	38,60%
Artistes (musique, danse, spectacles)	409	2,90%
Cuisiniers	390	37,70%
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	381	21,20%
Conducteurs et livreurs sur courte distance	373	37,80%
Caissiers	373	30,20%
Employés de maison et personnels de ménage	370	54,50%
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	348	48,40%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	326	68,20%
Infirmiers	321	15,30%
Agriculteurs salariés	315	28,40%
Conducteurs de véhicules légers	304	54,10%
Employés de libre-service	300	35,20%
Éducateurs spécialisés	296	17,70%

Source : Pôle Emploi (2017)

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

L'ADÉQUATION DES COMPÉTENCES AUX EMPLOIS

A lors que la Seine-et-Marne présente le nombre d'emplois par actif le plus faible de France (64 emplois pour 100 actifs - INSEE RGP 2014), certaines entreprises du département éprouvent malgré tout des difficultés pour recruter. Sont concernés des secteurs aussi diversifiés que le bâtiment, les travaux publics, la banque, l'industrie ou l'animation sportive et socioculturelle, pour des profils de tous niveaux d'études.

En raison des temps longs nécessaires à de nombreuses formations, les besoins en main d'œuvre doivent également être anticipés dans d'autres secteurs dont la croissance peut laisser penser qu'ils seront amenés à se développer dans les prochaines années (aéronautique, loisirs, logistique, ingénierie...).

La formation, initiale et continue, constitue le principal levier afin d'adapter les compétences aux emplois d'aujourd'hui et de demain. Longtemps perçue comme une filière d'échec, l'alternance a été revalorisée ces dernières années, notamment grâce à son développement dans l'enseignement supérieur. Toutefois, cette voie reste trop souvent considérée comme de moindre qualité par rapport à la formation classique. La dévalorisation de l'apprentissage détourne du monde du travail de nombreux jeunes sortis du parcours scolaire.

Pourtant, loin d'être une pré-embauche, l'apprentissage doit être perçu comme une formation d'excellence permettant une véritable montée en gamme des qualifications des jeunes ou des personnes en échec scolaire ou professionnel, en leur donnant accès aux codes du monde du travail. De plus, l'efficacité de l'apprentissage en termes d'emploi pérenne est bien réelle puisque le taux d'insertion dans l'emploi sept mois après l'obtention du diplôme, du CAP au bac professionnel, est de vingt points supérieurs via l'apprentissage que par l'enseignement professionnel. (D. Abriac, R. Rathelot, R. Sanchez, 2009).

Cet avantage se retrouve également dans une enquête comparant le taux de chômage des jeunes apprentis et des jeunes scolaires 3 ans après leur sortie d'établissement (CEREQ, 2016).

Pour développer l'apprentissage et le maintien dans l'emploi, la proximité domicile/employeur/CFA est un facteur clé. L'étendue du département exige la mise en place de moyens de transports transversaux à la hauteur des besoins si l'on souhaite favoriser le déplacement des jeunes et des demandeurs d'emploi dépourvus de tout moyen de locomotion personnel.

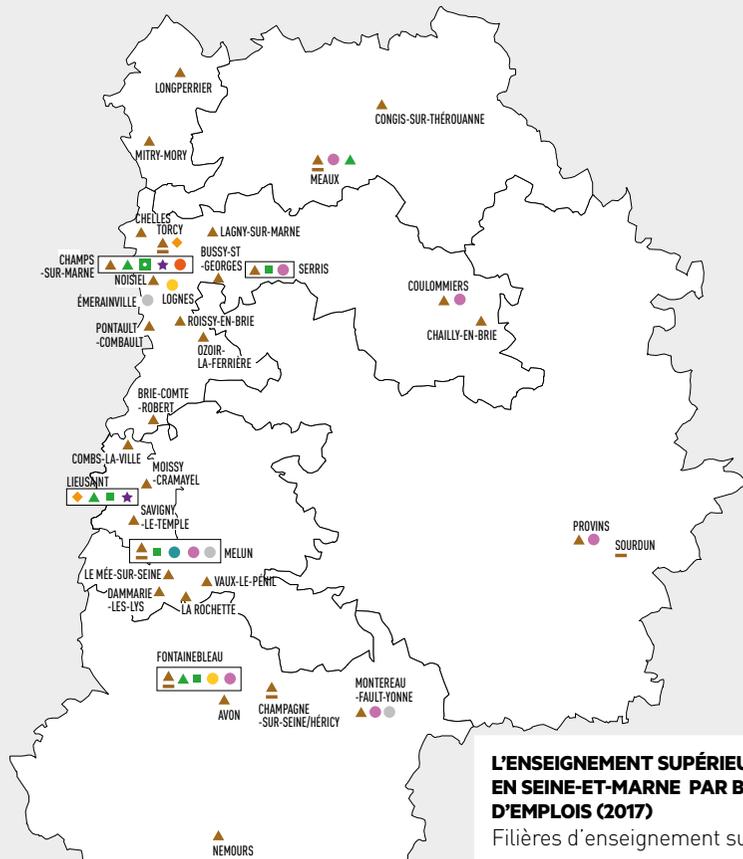
Le développement de l'apprentissage dans le secteur public, qui représente un fort potentiel de recrutement, doit être intensifié. Par ailleurs, le lien avec le monde de l'entreprise, principal débouché pour les apprentis, doit être fermement maintenu. L'orientation et l'information sur les métiers représentent également un enjeu important pour améliorer l'accès de tous les publics aux emplois et aux formations les plus adaptés (la Place des Métiers ...).

EFFECTIFS DES APPRENTIS EN SEINE-ET-MARNE DONT LES FORMATIONS SONT ASSURÉES PAR LES ÉCOLES CONSULAIRES

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR DOMAINE (EFFECTIFS)	RENTÉE 2017/2018
Production alimentaire	639
dont écoles consulaires	520
Automobile et engins	668
dont écoles consulaires	248
Construction – Énergie – Industrie	2 331
dont écoles consulaires	126
Commerce / Services / Comptabilité / Gestion	3 543
dont écoles consulaires	1 364
Hôtellerie restauration tourisme	844
dont écoles consulaires	746
Informatique et Technologies numériques	552
dont écoles consulaires	277
Divers	761
Total	9 338
dont écoles consulaires	3 281

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU (EN %)	ANNÉE 2016/2017
CAP & BAC PRO (niveau V et IV)	46 %
POST BAC (enseignement supérieur)	54 %

Source : Seine-et-Marne ACC'tive, 2017



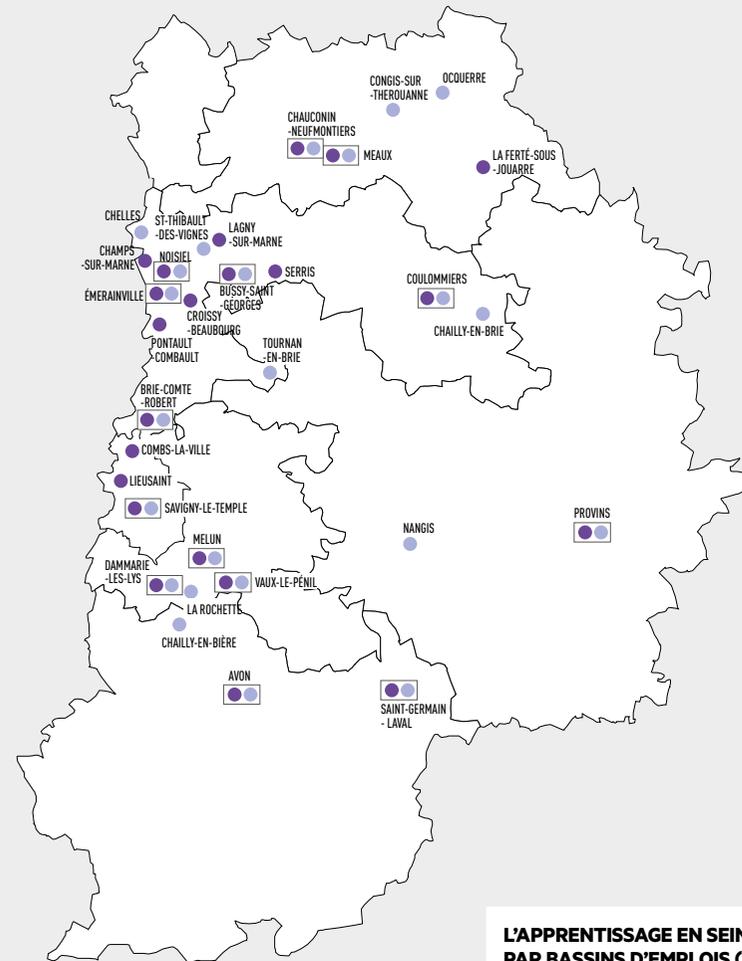
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN SEINE-ET-MARNE PAR BASSINS D'EMPLOIS (2017)

Filières d'enseignement supérieur

- ▲ SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS)
- CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)
- ▲ INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT)
- SIÈGES D'UNIVERSITÉ
- SITES SECONDAIRES D'UNIVERSITÉS
- ◆ SITES SECONDAIRES D'ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT DE DE L'ÉDUCATION (ESPE)
- ★ AUTRES FORMATIONS D'INGÉNIEURS
- ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET COMPTABILITÉ
- ÉCOLES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES
- ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE CULTURE
- ÉCOLES PARAMÉDICALES ET SOCIALES
- AUTRES ÉCOLES

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DADT- Mai 2017 /
Sources : Département de Seine-et-Marne - MENESR
© Département de Seine-et-Marne - 2017

0 2,5 5 7,5 10 km



L'APPRENTISSAGE EN SEINE-ET-MARNE PAR BASSINS D'EMPLOIS (2017)

Filières d'apprentissage par niveau (DFA et UFA)

- POST BAC (NIVEAU I, II, III)
- INFRA BAC (NIVEAU IV, V)

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DADT- Juin 2017 /
Sources : Département de Seine-et-Marne - ONISEP - Développeurs d'apprentissage territoriaux - © Département de Seine-et-Marne - 2017

0 2,5 5 7,5 10 km

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

AMÉLIORER L'OFFRE DE MOBILITÉ ET CONNECTER LES TERRITOIRES

MIEUX SE DÉPLACER

La Seine-et-Marne est un vaste département représentant 49,7 % de l'Île-de-France, aux deux tiers rural, composé de territoires extrêmement diversifiés et dont la population est majoritairement « rurale ».

Le réseau routier de Seine-et-Marne est le plus important d'Île-de-France avec plus de 20 000 km de voies dont 211 km d'autoroutes, 190 km de routes nationales, 4 500 km de routes départementales, 6 712 km de voies communales et 9 415 km de chemins ruraux.

Le réseau ferroviaire orienté vers Paris est à saturation tandis que l'offre de bus, variable selon les territoires, est parfois limitée, hors transport scolaire, à un aller-retour par jour vers la gare la plus proche.



Il convient donc d'améliorer les conditions des déplacements domicile/travail et ceux liés à l'activité professionnelle des 490 000 salariés, 80 000 entreprises et 92 000 établissements du département (*Seine-et-Marne ACC'tive, 2017*) en travaillant sur deux axes majeurs :

- La création ou le redimensionnement des infrastructures afin :
 - d'assurer une décongestion des axes routiers les plus fréquentés,
 - de permettre une irrigation du département jusque dans les franges sud et est les plus reculées,
 - de favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques,
 - d'organiser et de développer le covoiturage : aires, mise en relation...
 - de poursuivre le plan d'entretien et de remise à niveau du patrimoine routier départemental engagé en 2015.
- Le renforcement et la diversification de l'offre de transport en commun :
 - développer les liaisons inter-bassins,
 - renforcer la desserte des gares,
 - déployer le transport à la demande et les nouveaux services de mobilité,
 - accroître l'intermodalité.

S'APPUYER SUR LES RÉSEAUX NUMÉRIQUES

En complément des infrastructures de transport, les réseaux numériques constituent l'autre levier nécessaire à la connexion des territoires. Pour accompagner la croissance très rapide du volume de données échangées, et faire de la Seine-et-Marne un territoire connecté et ouvert sur le monde, le réseau de très haut débit fait l'objet actuellement d'un important investissement ; il doit être largement étendu à l'ensemble du département.

Cet objectif concourt à développer la compétitivité des entreprises, facilite l'accès à de nouveaux marchés, tout en permettant l'émergence de nouvelles activités (espaces de coworking, télécentres, tiers lieux), de nouveaux services en rapport avec l'éducation, la santé et le vieillissement. Par ailleurs, le numérique représente un outil d'inclusion économique et sociale, et participe ainsi à l'aménagement du territoire. En parallèle, il est indispensable d'accroître les usages et pratiques des outils numériques, tant pour les citoyens que pour les entreprises, afin de tirer le meilleur parti des infrastructures déployées. La forte demande autour du télétravail traduit une volonté d'appropriation des potentiels offerts par les réseaux de télécommunications. Avec le Campus Numérique et la filière « fibre optique » qui se structure à Montereau-Fault-Yonne, la Seine-et-Marne dispose d'un atout unique en Île-de-France.

DÉVELOPPER ET STRUCTURER DES TERRITOIRES DE PROJETS

Les territoires jouent un rôle fondamental en créant un environnement propice à l'installation, au développement et à la pérennisation des entreprises. L'aménagement des espaces d'activités, au sein de zones dédiées ou dans le tissu urbain, constitue l'un des principaux leviers à disposition des collectivités.

L'objectif poursuivi est de maintenir et de faire évoluer ces lieux d'accueil pour s'adapter aux besoins des entreprises et des territoires. Ainsi, pour les zones d'activités économiques, certaines devront être créées pour répondre aux besoins locaux et d'autres, non encore urbanisées, pourront être restituées préférentiellement à l'agriculture ou évoluer vers d'autres usages.

L'intégration de ces espaces dédiés au développement économique, avec les tissus urbains au sein desquels ils s'insèrent, doit permettre une cohabitation harmonieuse avec les populations concernées. Pour les activités qui le permettent, des stratégies d'implantations différenciées sont ainsi nécessaires, afin de proposer des alternatives au traditionnel modèle de zone d'activité.

L'immobilier d'entreprise constitue également un enjeu d'attractivité, notamment en termes de surfaces et de coûts réduits pour les TPE et artisans.

Il est nécessaire de penser l'accueil et le développement des entreprises de façon globale, en leur proposant un parcours résidentiel adapté (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, location/achat...).

Les modèles à la base de l'économie collaborative (espaces de coworking, fablabs...) offrent, outre l'hébergement d'activités, des opportunités de rencontres et d'échanges entre les fonctions



(télétravail, formations, rencontres d'affaires...), les publics (salariés, chefs d'entreprises, grand public, étudiants...) et les secteurs d'activités.

Au regard de l'Île-de-France, la Seine-et-Marne pourrait apparaître comme une réserve foncière pour l'implantation de nouvelles activités, mais ce foncier ne peut uniquement être considéré comme de l'espace disponible car il est le lieu de la production agricole. Ainsi, sur les territoires de projets, il convient de privilégier la requalification des sites peu ou plus occupés, d'aborder les projets dans une optique économe en foncier et cela, en concertation

avec la profession agricole qui saura être force de proposition pour optimiser la cohabitation des activités.

Enfin, en Seine-et-Marne, des territoires de projets sont identifiés: le Parc Naturel Régional du Gâtinais et les Groupes d'Action locaux ont élaboré une stratégie de territoire multi-acteurs, avec des leviers pour leur développement économique.

ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2050

La Seine-et-Marne dispose de nombreux atouts pour tendre vers l'autonomie énergétique. Elle peut ainsi s'appuyer sur :

- La sobriété énergétique par des actions en direction de la rénovation du patrimoine bâti qui représente le gisement le plus important en matière d'économie d'énergie.
- L'augmentation des capacités de production d'énergie renouvelable, dont la méthanisation (agricole et déchets ménagers ou alimentaires), le photovoltaïque, la géothermie, voire l'éolien.
- La préservation de la production d'hydrocarbures.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI

Avec un parc immobilier composé de 62% de propriétaires et de 59% de maisons individuelles, quels que soient les progrès des constructions neuves respectant désormais la RT2012, compte tenu de la durée de vie d'un bâtiment et du délai de renouvellement du patrimoine bâti, le levier de progrès repose sur la rénovation du patrimoine bâti existant, notamment des logements. Or, parc des logements seine-et-marnais est ancien, voire très ancien :

- 50% des maisons ont été construites avant 1975, date de la première réglementation thermique ;
- 21% des logements du département ont été construits avant 1949 ;
- 53% des logements ont une étiquette énergie supérieure à D (contre 46% au plan national).

Cependant, avec plus de 1 000 entreprises labellisées RGE concourant directement à la vitalité du territoire ou à la lutte contre la précarité énergétique, la Seine-et-Marne dispose du

premier vivier en Île-de-France. Ces entreprises, qualifiées par un organisme indépendant, sont soumises à un contrôle de réalisation et peuvent être contactées facilement notamment sur la plateforme BATIRÉCO de mise en relation client/entreprise. Pour assurer des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre, un réseau d'architectes est présent et organisé. La constitution d'une Plateforme Départementale de la Rénovation Énergétique de l'Habitat pour aider les collectivités dans leur politique publique, informer et conseiller les particuliers en amont du diagnostic et de la prescription technique assurée par les entreprises est une opportunité pour dynamiser le nombre de rénovations thermiques de logements.

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec la mise en fonctionnement, en 2013, de la première unité de méthanisation à injection directe dans le réseau en France, la Seine-et-Marne fait figure de leader sur l'exploitation de cette biomasse. Aujourd'hui le territoire compte six unités en fonctionnement portées par des exploitations agricoles, dont la plus importante est d'échelle nationale, et plusieurs autres projets sont bien engagés. Ce secteur comprend d'importantes marges de croissance au niveau du département, tant au niveau de la valorisation des déchets agricoles que de celles des autres matières organiques.

Le photovoltaïque représente également une manne énergétique importante. Une alternative à la production des centrales et à la capacité du réseau de RTE, qui ne sera pas en mesure de répondre à l'augmentation de la demande d'électricité en cas de passage massif vers le véhicule électrique, doit être proposée.

Les surfaces de toiture sur les entrepôts logistiques ou sur les hangars agricoles offrent un potentiel de développement

complémentaire à une activité économique plus pertinente que l'installation photovoltaïque au sol en concurrence avec d'autres utilisations foncières. Le principal frein à lever pour le développement du photovoltaïque reste la méconnaissance par les maîtres d'ouvrage de la possibilité d'effacer une partie de leur consommation d'électricité ou de générer des revenus.

Autre énergie propre, la géothermie profonde est, quant à elle, déjà mise en œuvre à Melun avec le premier réseau de chaleur à l'échelle d'un quartier créé en 1969 et rénové en 2014. Le principe est de récupérer la chaleur des eaux chaudes sur l'un des cinq grands aquifères dont le Dogger qui s'étend sur plus de 15 000 km² avec des températures variant de 56 à 85°C pour produire du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Ce réseau produit 70 000 MWh d'énergie qui alimentent en chauffage et eau chaude sanitaire 6 500 équivalent logements (soit 30 % des melunais dans les secteurs Nord). Villages Nature Paris est une nouvelle réalisation des possibilités naturelles et techniques à prolonger. La particularité du bassin parisien est d'offrir une très bonne coïncidence entre les ressources géologiques et la demande de chauffage, puisque de nombreuses agglomérations sont situées au droit d'aquifères continus comme en Seine-et-Marne. Les aquifères assurent aujourd'hui le fonctionnement de 34 installations géothermales alimentant ainsi près de 500 000 habitants de la région parisienne. Le réseau de chaleur de Melun a permis à la Seine-et-Marne d'acquiescer une expertise sur ce sujet qui mériterait d'être valorisée et utilisée.

L'éolien ne bénéficie jusqu'ici d'aucune réalisation significative en Seine-et-Marne malgré une géographie relativement propice, en raison notamment d'une volonté affirmée de préserver les paysages remarquables du département et le développement des activités touristiques.



LA PRÉSERVATION DE LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES

La loi 2017-1839 du 30 décembre 2017 prévoit, au-delà de l'interdiction de nouvelles explorations, la non prolongation des concessions existantes, définissant ainsi la sortie progressive de notre pays de la production d'hydrocarbures à l'horizon 2040.

Près de la moitié de la production du leader du secteur en France se fait en Seine-et-Marne, territoire où sont exploitées à ce jour six concessions, sachant par ailleurs que deux permis d'exploration ont été délivrés. Ce groupe contribue aux investissements directs étrangers avec 1,2 milliards d'euros investis en France sur les vingt dernières années dont 400 M€ sur les cinq dernières années. Sur ces 400 M€, 200 M€ ont été investis en Seine-et-Marne.

Au-delà de l'impact économique local pour notre territoire, cette loi apparaît en contradiction avec les objectifs visés de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la neutralité carbone. En effet, la production nationale d'hydrocarbures permet d'économiser 500 000 tonnes de GES par rapport au brut importé. Enfin, l'échéance affichée de 2040 n'offre pas assez de visibilité pour envisager une sortie et une reconversion « en bonne intelligence » des ouvrages pétroliers et des ressources humaines associées.

Ainsi, ce sont environ 200 emplois directs qui sont menacés dont une centaine en Seine-et-Marne et 400 emplois en sous-traitance. Par ailleurs, cette sortie des hydrocarbures menace également les 300 emplois de la raffinerie de Grandpuits et les 220 emplois dans le domaine de la transformation en fertilisants pour l'agriculture. Ainsi, cette loi porte gravement atteinte à une filière d'excellence française qui contribue à la richesse et à l'emploi dans les territoires, en particulier

en Seine-et-Marne, et au rayonnement et à l'attractivité de la France dans le monde dans de nombreux secteurs autres que le secteur des hydrocarbures (énergies marines, ressources en eau, géothermie, stockage CO₂, etc.), des secteurs déjà en difficulté. Néanmoins, la mise en application de la loi impose qu'une attention particulière soit portée sur ce sujet afin :

- d'offrir plus de flexibilité et d'accompagner la reconversion professionnelle sur les opportunités de certains ouvrages dans d'autres domaines d'application (stockage souterrain, géothermie...);
- d'expertiser des voies de valorisation dans d'autres filières comme la valorisation des eaux chaudes.



LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE SEINE-ET-MARNE AU CŒUR DE LA CROISSANCE RÉGIONALE

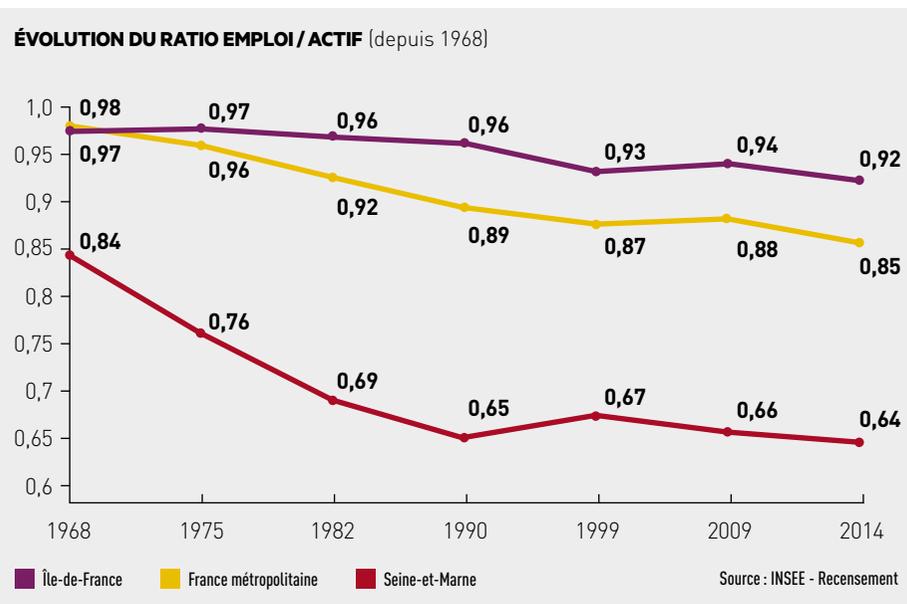
Les périmètres d'action des entreprises de Seine-et-Marne sont souvent plus vastes que le département. Elles interviennent sur des marchés régionaux, nationaux et internationaux, créant ainsi de la richesse tout en contribuant à la croissance du territoire. Cependant, la part limitée du tissu productif de Seine-et-Marne (31 % des emplois salariés, contre 37% au niveau régional – *Insee / CLAP, 2015*) restreint son rayonnement. Il est donc crucial de maintenir et de développer ces entreprises, en créant les conditions d'une plus grande compétitivité, pour une croissance économique équilibrée.

Les secteurs d'excellence en Seine-et-Marne (agriculture/agroalimentaire, industrie des matériaux et du recyclage, mécanique industrielle, construction et ville durable, logistique, aéronautique) recèlent des potentiels de croissance à valoriser principalement au travers de filières d'ampleur régionale et au-delà. Toutefois, des TPE/PME, plus modestes, participent elles aussi à la vitalité et à la notoriété de l'économie seine-et-marnaise (métiers de bouche et métiers d'art valorisant le patrimoine et les savoir-faire locaux).

La visibilité de la métropole francilienne, son potentiel d'innovation et ses grands projets (Grand Paris Express, Jeux Olympiques de 2024...) offrent aux entreprises seine-et-marnaises des opportunités de développement, une vitrine, des réseaux et des partenaires à valoriser.

Parallèlement, la Seine-et-Marne dispose de potentiels concourant au développement de l'économie métropolitaine. Sa desserte par les réseaux de transports, sa capacité d'accueil foncière et immobilière, ses équipements internationaux (Aéroport de Roissy, Disneyland Paris® ...) ainsi que la diversité unique en Île-de-France de son tissu d'entreprises, font du département un moteur indispensable

de l'économie métropolitaine. En effet, des secteurs de pointe (aéronautique, fibre optique, BTP/ville durable...) à l'économie présente (hôtellerie-restauration, éco-activités...), en passant par une agriculture innovante (circuits de proximité, méthanisation...) et une logistique en croissance, la Seine-et-Marne est en mesure de faire rayonner ses atouts, constituant davantage qu'un simple « espace d'expansion ».



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET DÉVELOPPER L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

ACCOMPAGNER LA CRÉATION, LA MUTATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Il s'agit là de composantes essentielles du maintien et du renouvellement du tissu économique des territoires. Maintenir un cycle entrepreneurial dynamique est une condition indispensable au développement de l'économie d'un territoire. La création, le développement et la transmission d'entreprises constituent ainsi des leviers majeurs pour permettre au tissu économique d'évoluer, de créer de l'emploi local et de contribuer à réduire les temps de trajets domicile-travail.

Cependant, alors que la Seine-et-Marne se distinguait auparavant par une forte dynamique entrepreneuriale, sa part dans le total des créations régionales est passée d'un peu plus de 8% en 2013 à moins de 7% en 2016. Le taux de création d'entreprises de notre département (14,8%) est même descendu pour la première fois sous le taux régional (15,3% selon l'INSEE / *Démographie des entreprises, 2016*).

Dans ce contexte, et alors que l'économie fait face à de nombreux bouleversements, il est plus que jamais essentiel d'offrir des conditions favorables à la nouvelle génération de TPE et de travailleurs indépendants, tout en soutenant les projets de développement des entreprises présentes sur le territoire. De plus, il convient de ne pas oublier de prendre en compte la transmission-reprise des moyens de production et des savoir-faire, afin d'assurer la pérennité de l'économie locale.

DÉVELOPPER UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET UNE COHÉRENCE PROJET/FINANCEMENT

Les financements dédiés au développement économique des territoires se raréfient. L'optimisation des financements par une mise en cohérence des priorités des différents financeurs et la mise en place d'enveloppes financières partenariales entre les acteurs publics peut permettre de mener des politiques plus ambitieuses.

Une des possibilités de financement est notamment de mobiliser des fonds européens. Différents acteurs dont les Chambres consulaires sont en capacité de le faire. Ces fonds européens interviennent en complément de financements publics nationaux (État, collectivités territoriales...).

Par exemple, les trois territoires de Seine-et-Marne, lauréat d'un programme européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie régionale) sur la programmation 2014-2020, peinent aujourd'hui à consommer l'enveloppe de Feader (Fond européen agricole pour le développement rural) attribuée, faute de trouver les cofinancements.



Le SRDEII précise que le Conseil régional doit se mettre en capacité d'accroître la mobilisation des fonds européens et la présence des acteurs franciliens au sein de programmes européens. « La Région Île-de-France développe une stratégie d'influence auprès de la Commission européenne afin de faire valoir les intérêts des acteurs franciliens, de façon directe et via Île-de-France Europe, association qui sera redynamisée ».







**UNE GOUVERNANCE
RENOUVELÉE
ET PARTENARIALE
AFFIRMÉE**

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET PARTENARIALE AFFIRMÉE

QUEL RÔLE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DEMAIN ?

DES COMPÉTENCES QUI ÉVOLUENT

L'Acte III de la décentralisation modifie profondément l'exercice de la compétence de développement économique, dans un environnement francilien d'envergure nationale et internationale, marqué par une pluralité d'acteurs (Région, Département, Ville de Paris, Métropole, EPCI, Chambres consulaires, Établissements financiers, Services de l'État en région...).

Le Département de Seine-et-Marne entend rester, à l'interface de la Région Île-de-France, des départements limitrophes, des intercommunalités, des organismes consulaires et des fédérations professionnelles, un acteur incontournable de l'attractivité et du développement de la Seine-et-Marne.

Pour cela, sa nouvelle organisation institutionnelle s'appuie sur trois piliers :

- Une agence d'attractivité, « Seine-et-Marne Attractivité », qui a pour vocation de porter l'action du Département dans les domaines du développement, du marketing territorial, du tourisme et de l'emploi.
- Une structure en charge de l'ingénierie départementale, ID77, à destination des communes et intercommunalités.
- Un organe consultatif dynamique, le Conseil stratégique pour la croissance et le développement de la Seine-et-Marne, réunissant les collectivités territoriales, les EPCI ainsi que les Chambres consulaires et les organisations patronales, lieu d'échange et de partage sur les enjeux, les orientations et les perspectives de développement du département.

Ainsi, en matière de développement économique, le Département souhaite se positionner, en accord avec le SRDEII et dans le cadre de la récente convention signée avec la Région, comme l'animateur de la coordination et de la concertation entre tous les acteurs du territoire, à l'échelle de chacun des bassins

économiques emplois et formation définis conjointement par l'État et la Région.

UN DÉPARTEMENT STRATÈGE

Il est impératif que le département de Seine-et-Marne soit identifié au niveau régional comme un territoire en capacité de mobiliser ses forces vives, acteurs publics et privés, sociaux et économiques, autour d'une vision stratégique partagée pour le développement durable du territoire. La Seine-et-Marne démontre que le continuum des acteurs publics et privés est une réalité opérationnelle au bénéfice des projets de développement. Ces derniers sont portés avec force et conviction à l'échelle de la Région et devant la Métropole du Grand Paris.

Il s'agit là d'un nouveau rôle politique et d'influence pour le Conseil départemental :

- Rôle de représentation et d'expertise majeures au niveau du Conseil régional pour promouvoir les atouts du territoire et ses filières remarquables ;
- Maintien d'une vision d'ensemble des actions de développement économique conduites par le bloc communal ;
- Information des partenaires économiques sur les actualités, les orientations stratégiques et les priorités (financements notamment) prises dans les organes de gouvernance de la Région : Conseil stratégique du SRDEII, Comité des Partenaires et Conférence Territoriale de l'Action Publique ;
- S'assure que les acteurs du territoire participent pleinement aux programmes, plans et appels à projets régionaux et que les dispositifs d'accompagnement et les financements profitent de manière équitable à toutes les entreprises d'Île-de-France, et tout particulièrement à la grande couronne dont les besoins sont considérables.



Le SRDEII précise que la construction d'une nouvelle gouvernance régionale de l'action économique, pilotée par la Région, constitue le socle d'une stratégie partenariale guidée par l'ambition de proposer une offre lisible en proximité et déterminante pour la réussite des projets des entreprises franciliennes.

Dans cette perspective, quatre objectifs seront poursuivis :

- **organiser la coordination des acteurs et la gouvernance de l'action économique,**
- **maximiser l'effet levier des interventions et des financements autour de partenariats et élaborer une stratégie d'influence collective,**
- **piloter, suivre et évaluer l'action économique,**
- **accroître la capacité collective d'anticipation des évolutions de l'environnement francilien.**



Tout naturellement, le Conseil stratégique pour la croissance et le développement, sera le lieu privilégié de la concertation avec :

- le CLÉ 77 et les organisations professionnelles pour définir les orientations et la stratégie ;
- Seine-et-Marne ACC'tive qui regroupe les Chambres consulaires pour les actions de développement économique et territorial.

LE DÉPARTEMENT ACTEUR OPÉRATIONNEL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Conformément à la convention récemment signée avec la Région Île-de-France, le Département, à travers Seine-et-Marne Attractivité, et aux côtés de l'ensemble des partenaires économiques (EPCI, CLÉ 77, Chambres consulaires), se propose d'agir autour de deux axes complémentaires :

- L'animation territoriale et la mise en réseau des acteurs, en contribuant notamment à la mise en œuvre, au développement des bassins d'emplois, mais aussi en consolidant les partenariats et les compétences des territoires ;
- Le marketing et l'attractivité territoriale dans l'objectif d'inscrire davantage la Seine-et-Marne dans la dynamique francilienne, avec une attention toute particulière pour accroître la notoriété et les activités économiques de la destination touristique «Seine-et-Marne».

Enfin, dans un contexte d'évolution et de création permanente de nouveaux métiers, un autre aspect essentiel sur lequel le Département entend être force de proposition et acteur, concerne l'adaptation et le renforcement de la formation initiale, mais aussi celle nécessaire tout au long de la vie, des Seine-et-Marnais, au plus près des besoins locaux des entreprises.



Vue aérienne du chantier de la base nautique de Vaires-sur-Marne pour les Jeux Olympiques Paris 2024

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET PARTENARIALE AFFIRMÉE

PASSER À UNE LOGIQUE PARTENARIALE PUBLIC-PRIVÉ

Le schéma de gouvernance du SRDEII prévoit de « s'appuyer plus largement sur les réseaux d'entreprises, les pôles de compétitivité, les organisations patronales et les grands groupes pour conduire, mettre en œuvre et relayer l'action économique régionale dans une logique d'efficience ». La gouvernance économique qui se préfigure en Seine-et-Marne s'inscrit complètement dans ce cadre avec l'adhésion de tous les acteurs. Les entreprises et leurs représentants (organisations professionnelles, Chambres consulaires) sont les porteurs de projet du développement actuel et futur de la Seine-et-Marne, un dialogue continu doit pouvoir s'instaurer avec le Département, les EPCI et la Région pour valoriser ces projets et rechercher les meilleurs accompagnements possibles via les dispositifs européens, nationaux et territoriaux.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEUR ET DES COLLECTIVITÉS PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES

Dirigées par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs, les Chambres consulaires sont la représentation du monde économique. Elles sont, à ce titre, et de par les missions qui leurs sont dévolues, des interlocuteurs privilégiés pour accompagner et conseiller les entreprises et les collectivités.

Leurs savoir-faire, les outils qu'elles ont développés, et leur connaissance fine de l'entreprise et de ses besoins leur confèrent une légitimité technique reconnue. Elles sont présentes à toutes les étapes du cycle entrepreneurial, de l'accompagnement du porteur de projet jusqu'à la transmission, en passant par la création, l'adaptation à l'environnement réglementaire, le conseil technique, le développement...

Leur approche globale et multisectorielle, au travers d'actions d'information, de formation, d'appui-conseil, d'expérimentation, voire d'hébergement leur permet d'appréhender non seulement les problématiques individuelles des entreprises, mais aussi les thématiques appelant des réponses et solutions collectives.

Les Chambres consulaires ont également développé une offre de services en direction des collectivités territoriales. Elles disposent de nombreuses implantations et d'une présence forte au cœur des territoires, leur permettant de travailler en proximité avec l'ensemble des acteurs économiques. Afin d'accroître leur efficacité, les Chambres consulaires se coordonnent et agissent collectivement sur de nombreuses thématiques (création-transmission, circuits courts, diagnostics territoriaux, amélioration des pratiques environnementales, études et observatoires économiques territoriaux...). Elles collaborent également régulièrement avec les

organisations professionnelles et interprofessionnelles lorsque des besoins spécifiques à un secteur ou une filière le nécessitent.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEUR PAR LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES

Les fédérations professionnelles regroupent les entreprises d'un même secteur. Elles assurent l'expression, la défense et la promotion des professions qu'elles représentent. Elles sensibilisent les pouvoirs publics français et européens aux enjeux de leur profession. Elles fédèrent les entreprises autour d'intérêts communs économiques et/ou sociaux en gérant la convention collective et en assurant la concertation avec leurs partenaires : syndicats de salariés, associations de consommateurs, entre autres. De manière complémentaire, les organisations interprofessionnelles ont pour mission d'assurer la représentation, l'expression et l'influence des entrepreneurs de leur territoire et constituent, avec l'appui de leurs structures nationales, un réseau d'information, de communication et d'action dans toute la France.

Les organisations professionnelles et interprofessionnelles accompagnent les entrepreneurs dans tous les domaines liés à la vie et au développement de l'entreprise : droit du travail, fiscalité, formation, environnement, emploi des jeunes, entrepreneuriat, export... et prennent appui pour leur force d'action sur leur représentativité qui est évaluée en termes de poids socio-économique et effectifs salariés.



Au quotidien, les organisations professionnelles et interprofessionnelles sont au service des entreprises de leur territoire pour les missions suivantes :

- Informer, documenter, conseiller et accompagner de manière opérationnelle sur des sujets des plus techniques au plus stratégiques ;
- Connecter et mettre en réseau les chefs d'entreprise au travers notamment d'animations thématiques ou territoriales ;
- Représenter et défendre les intérêts des entreprises par des actions d'influence et au travers du réseau des mandataires qui siègent dans les organismes socio-économiques territoriaux et nationaux ;
- Représenter les entreprises à travers les mandats, est le cœur de l'action patronale et l'une des compétences spécifiques des organisations professionnelles et interprofessionnelles. C'est ce qui les distingue par rapport à tout autre groupement de chefs d'entreprise.
- Les mandats sont l'expression d'une légitimité à agir au sein de la société. La représentation patronale est précieuse sur tous les sujets sociaux, économiques, sociétaux, environnementaux, car tout est lié : la compétitivité des entreprises, la vie quotidienne des salariés, l'environnement économique et social.



UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET PARTENARIALE AFFIRMÉE

LES BASSINS D'EMPLOI, MAILLE OPÉRATIONNELLE

Le département de la Seine-et-Marne compte sept bassins d'emploi distincts dont deux bassins interdépartementaux.

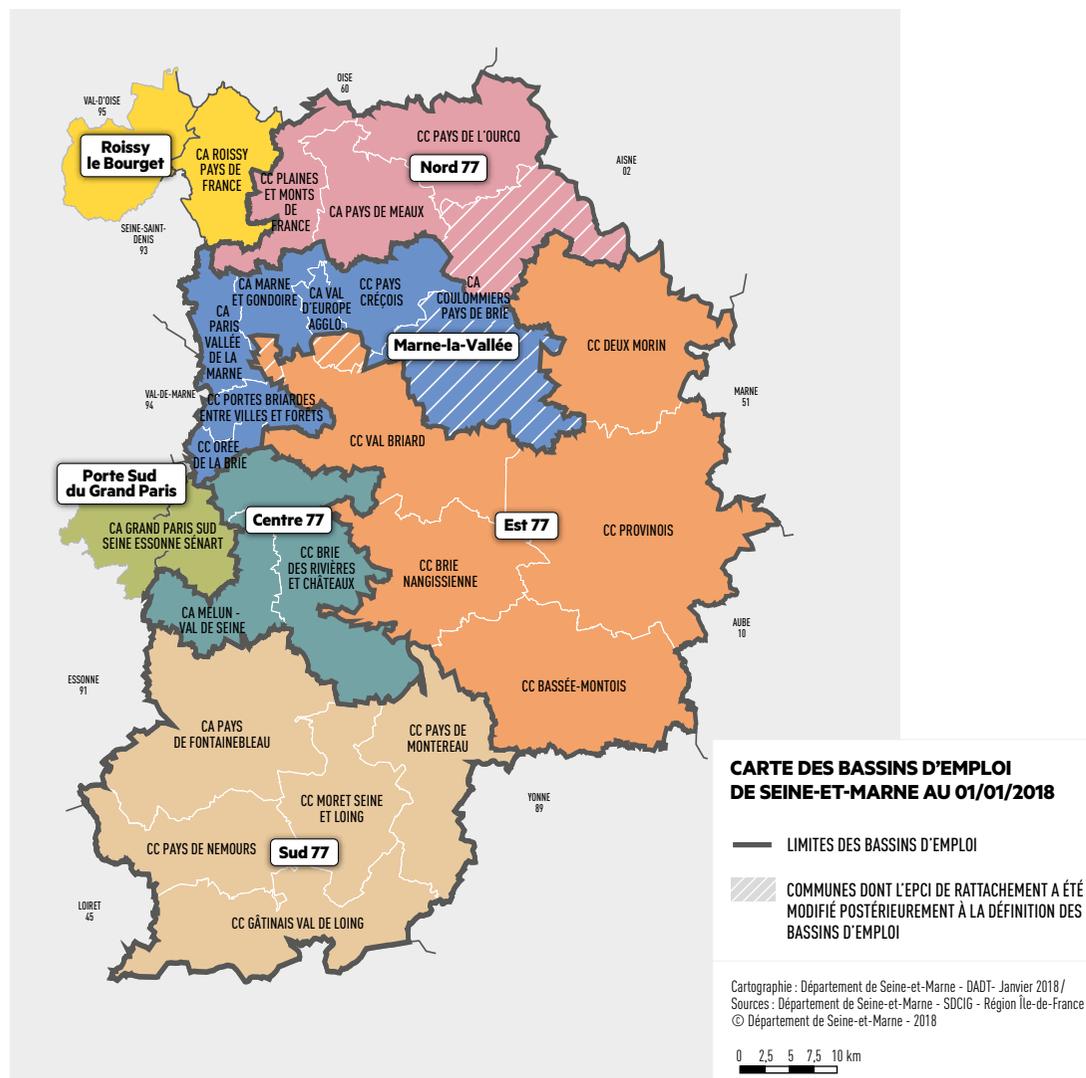
Fruit d'un compromis entre les réalités économiques et les contraintes administratives, les bassins d'emploi constituent l'échelle retenue pour l'analyse des marchés locaux du travail et une maille intéressante pour porter l'équité territoriale défendue par le Département.

Le Département est au plus près des particularités locales pour mieux répondre à l'enjeu de cohésion et d'équité territoriale.

Par ailleurs, pour une lecture simplifiée des ancrages territoriaux de la stratégie, les bassins d'emploi interdépartementaux ont été regroupés dans les diagrammes des pages 49 et 50 :

- Bassin Nord 77 - Roissy le Bourget
- Bassin Centre 77 - Porte Sud du Grand Paris

Enfin, cette carte est susceptible d'être modifiée prochainement en fonction des évolutions de périmètre des EPCI et des choix qui seront opérés par la Région et l'État pour la future cohérence des bassins d'emploi.



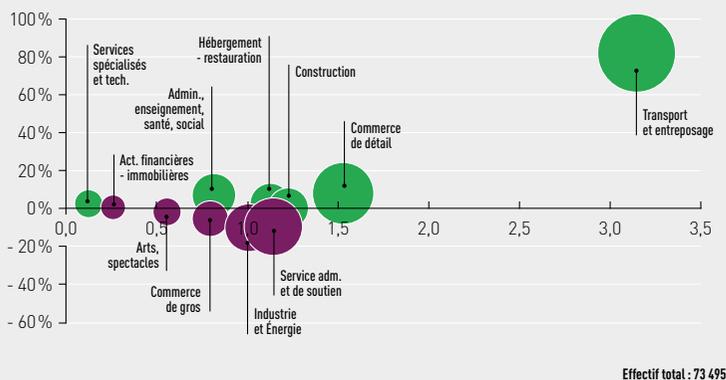
Ces diagrammes précisent pour chaque bassin, y compris en cumulant les données des communes seine-et-marnaises des bassins interdépartementaux, respectivement celles de Roissy-le Bourget pour le bassin Nord 77 et celles de Porte Sud du Grand Paris pour le bassin Centre 77 :

- En abscisse la spécialisation du bassin par rapport à l'Île-de-France : par exemple le secteur des Transports et Entreposage est 3,1 fois plus important dans le bassin Nord 77 qu'en Île-de-France,
- En ordonnée, l'évolution exprimée en pourcentage de l'emploi privé, hors agriculture, entre 2011 et 2016 : par exemple, le secteur Industrie et énergie progresse de 11% en cinq ans sur le bassin Centre 77

Par ailleurs, la taille des cercles est proportionnelle au nombre d'emplois du secteur dans chaque bassin, mais ces cercles ne peuvent être comparés entre deux bassins, compte tenu des différences significatives du nombre d'emplois.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) ET PAR SPÉCIALISATION PAR RAPPORT À L'ÎLE-DE-FRANCE ENTRE 2011 ET 2016

(Source ACOSS 2011-2016)

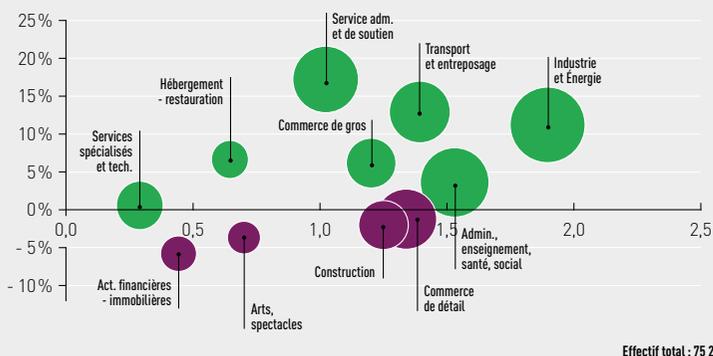


Nord 77 :

Ce bassin est caractérisé par le poids important de l'économie résidentielle (commerce, services), de l'artisanat et du BTP, assez diversifiés, notamment autour de la ville de Meaux. L'offre de formation correspondante y est particulièrement développée (IMA, CFA Ocquerre). Le bassin pourrait également développer les liens logistiques avec le Grand Roissy. Le secteur d'activité de l'aéronautique y est en développement avec la structuration des entreprises du secteur et le développement de la formation (section aéronautique du Lycée Pierre de Coubertin, GRETA, etc.)

Roissy-Le Bourget (partie 77) :

Le bassin est influencé par les activités et besoins induits par la zone aéroportuaire : aéronautiques et logistiques. Il va être impacté par le projet de CDG Express, mais l'amélioration de sa desserte passe avant tout, pour les Seine-et-Marnais, par la réalisation effective de la ligne 17 du réseau du Grand Paris Express. Il bénéficie d'un contrat de développement territorial Roissy Terres de France.

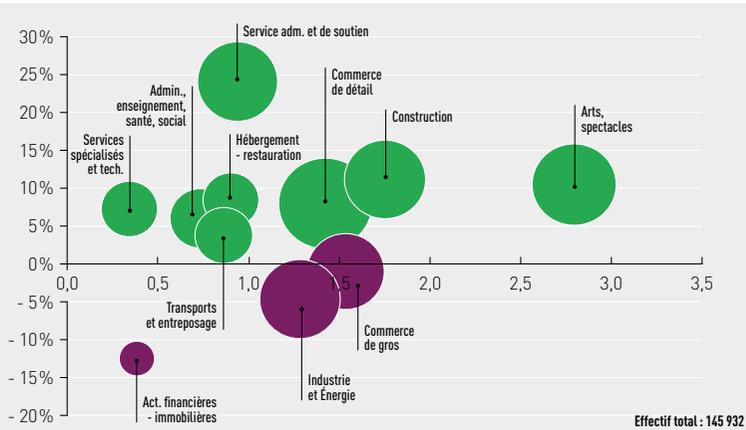


Centre 77 :

Le bassin est marqué par une importante activité tertiaire, notamment sociale et médico-sociale, et par le développement de l'activité aéronautique autour de Villaroche en particulier. L'offre de formation est principalement localisée à Melun et orientée sur le droit, les services et les classes préparatoires aux grandes écoles.

Porte Sud du Grand Paris (partie 77) :

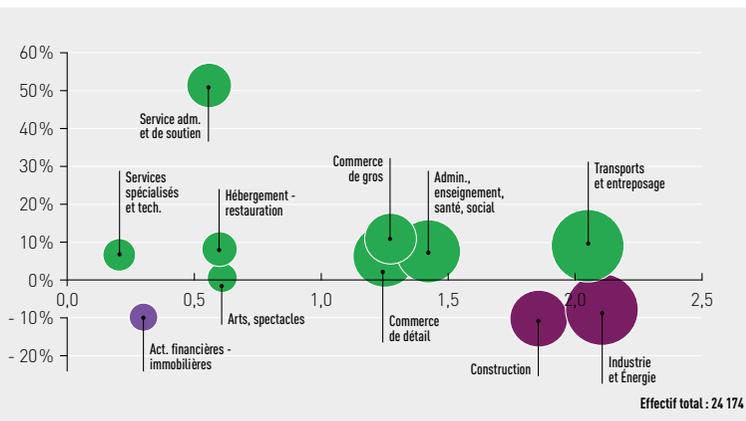
Le bassin se distingue notamment par les activités de logistique, le développement d'éco-activités, écoconstruction et performance énergétique notamment, autour de l'Écopôle de Sénart (Combs-la-Ville, Lieusaint et Moissy-Cramayel). Les thématiques dominantes de la formation portent sur l'industrie et l'administration avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ), l'Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM) et l'IUT Sénart-Fontainebleau.



Marne-la-Vallée :

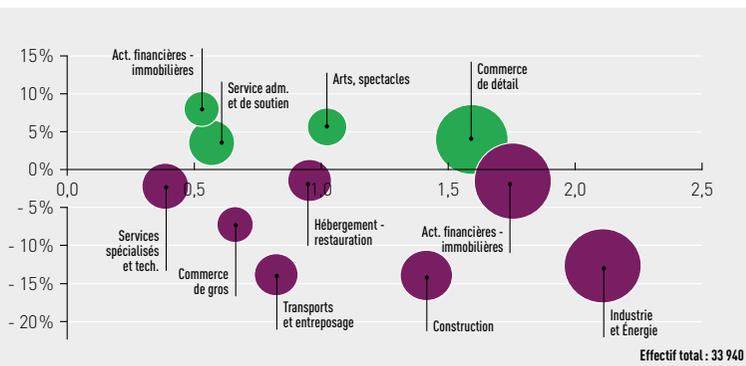
Le bassin dispose d'atouts touristiques majeurs, notamment avec la présence de Disneyland Paris® et Villages Nature Paris®. Au-delà d'une croissance urbaine considérable, le bassin connaît un développement induit par les clusters Tourisme et Descartes, le pôle de compétitivité Advancity et les activités autour de la transition énergétique et des projets de ville durable. L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

regroupe de nombreux instituts ainsi que le CFA Descartes, offrant de nombreux diplômes du supérieur en alternance. Le territoire de Marne-la-Vallée accueille la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Paris-Est qui permet de structurer de nombreux établissements (écoles, instituts et universités).



Est 77 :

Le bassin est rural, marqué par une activité agricole importante. Il est caractérisé par une présence industrielle autour des pôles économiques de Provins et de Nangis. L'offre de formation est principalement constituée autour de deux thématiques : les métiers du bâtiment (du CAP au BTS) et ceux du tourisme (BTS).



Sud 77 :

Le bassin est caractérisé par la présence de réserves naturelles régionales, PNR du Gâtinais français et le projet du bocage Gâtinais. Il bénéficie d'éléments de patrimoine culturel et historique importants avec en particulier le château de Fontainebleau. Parmi les grands projets sur le bassin, on relève un Campus Numérique (Montereau-Fault-Yonne),

un écopôle (Moret-Loing-Orvanne), une filière industrielle historique du verre autour de Nemours. La formation supérieure est orientée sur le management, le commerce international (INSEAD), le génie civil et les sciences de la terre (École Nationale Supérieure des Mines ParisTech, IUT de Fontainebleau).

LE GUICHET ACTIF : LA STRUCTURE PARTAGÉE ET COORDONNÉE DES BASSINS D'EMPLOI

Face à une offre de conseil ou d'accompagnement des entreprises «peu lisible, parfois redondante et sous-mobilisée, la Région a souhaité mettre en place une stratégie de développement économique plus active, véritablement partenariale et mobilisatrice ("SRDEII") dont l'une des expressions locales sera la mise en place d'un seul guichet actif par bassin d'emploi, au sein duquel les acteurs publics iront au contact des entreprises de manière coordonnée.

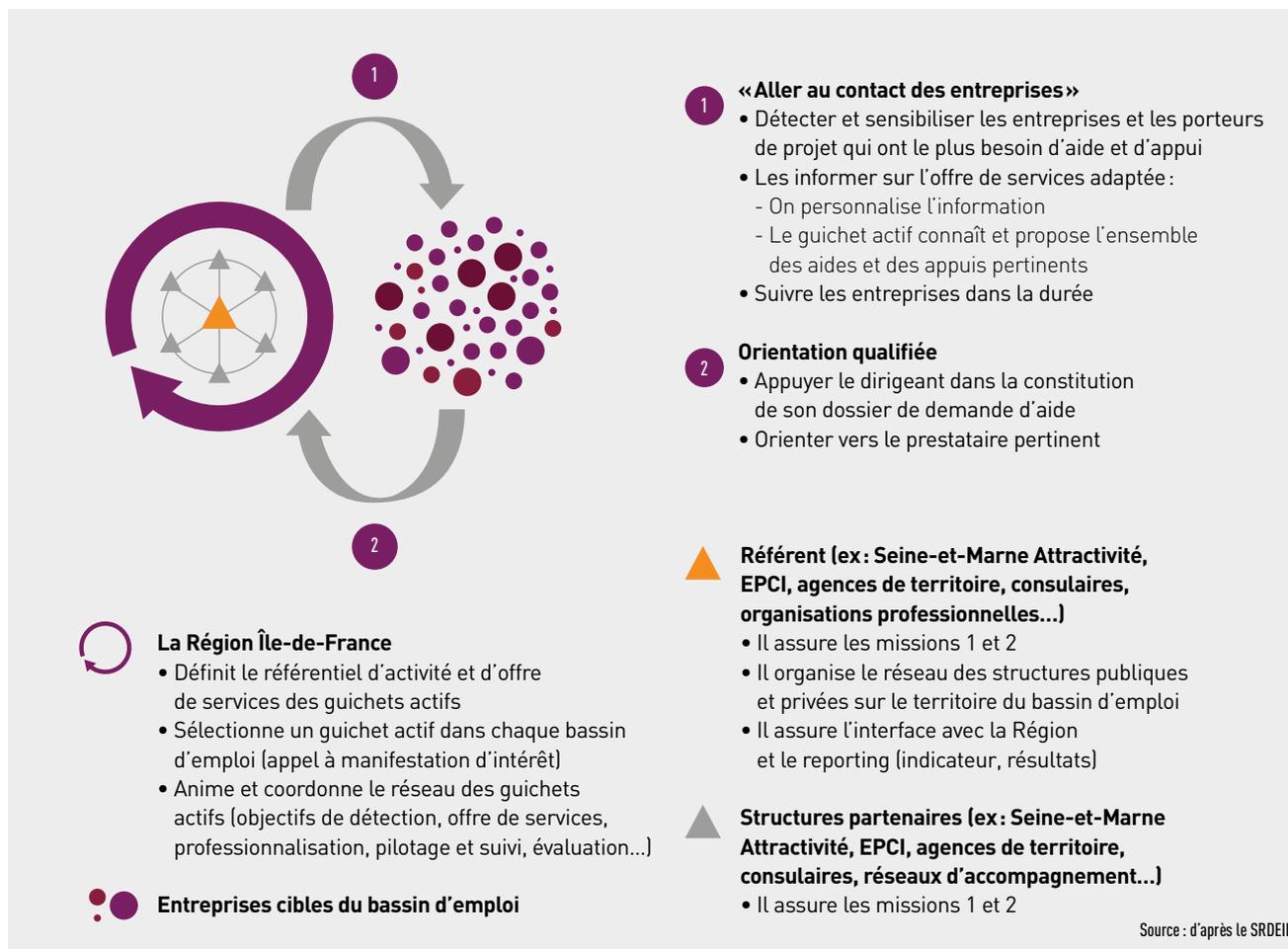
Ces guichets actifs seront organisés en réseau (Cf. schéma ci-contre). Ils s'appuieront d'une part sur un **réfèrent**, organisant le réseau de structures publiques et privées et interface privilégiée de la Région pour la coordination locale et la mise en œuvre opérationnelle, et d'autre part sur des **structures partenaires** (EPCI, Chambres consulaires...) travaillant ensemble sur des missions au service des entreprises.

Avec son agence Seine-et-Marne Attractivité, le Département se porte candidat auprès de la Région pour animer, en tant que réfèrent, des guichets actifs en lien avec ses partenaires territoriaux et professionnels.

Ce nouveau dispositif devrait être l'objet, dès 2018, de premières expérimentations en Île-de-France et naturellement en Seine-et-Marne.



Le SRDEII précise que cette territorialisation répond à l'ambition commune de l'État et de la Région d'une gouvernance territoriale de l'action publique.







POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE: PLAN D'ACTION

DU LIVRE BLANC À CE CAHIER THÉMATIQUE, QUELLES ÉVOLUTIONS ?

L'élaboration du Livre Blanc «Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles» a été l'occasion, dans le cadre d'une démarche active d'écoute des élus et des forces vives du département, de porter un premier niveau de diagnostic et de proposer trois orientations stratégiques, pour l'avenir de la Seine-et-Marne :

- **1,4 million de Seine-et-Marnais : un capital humain à faire fructifier**
- **Le cadre de vie : un facteur d'attractivité de la Seine-et-Marne**
- **L'économie au cœur de toutes les stratégies**

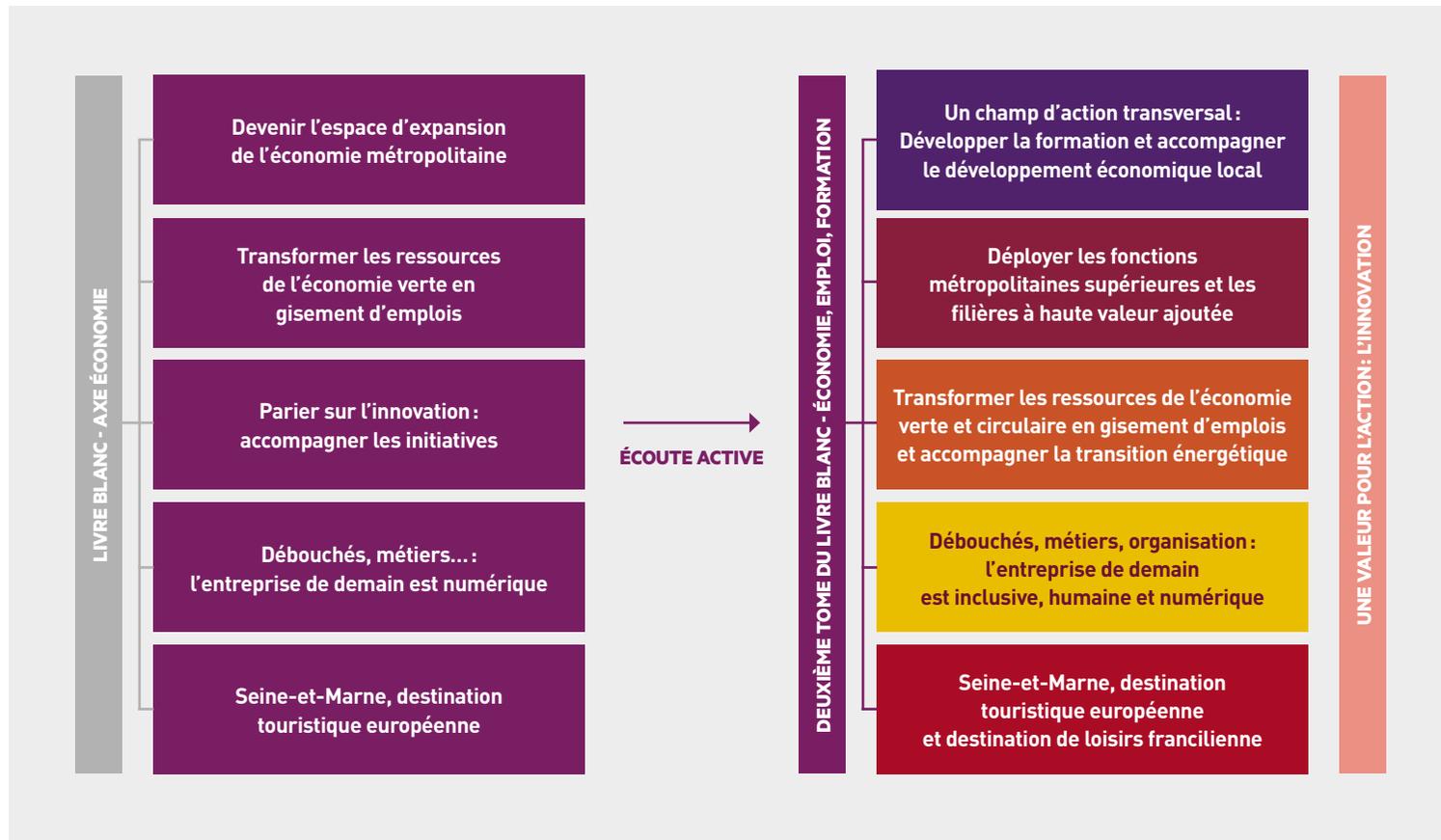
Parmi ces trois orientations stratégiques, l'économie tient une place centrale dans le développement de la Seine-et-Marne et cinq axes de travail étaient proposés à l'ensemble des acteurs :

- **Devenir un espace essentiel pour l'expansion de l'économie métropolitaine**
- **Transformer les ressources de l'économie verte en gisement d'emplois**
- **Parier sur l'innovation : accompagner les initiatives**
- **Favoriser de nouveaux débouchés, de nouveaux métiers et nouvelles organisations**
- **Faire de la Seine-et-Marne une destination touristique européenne**

Les nombreux entretiens avec des chefs d'entreprise et des acteurs sociaux-économiques, la contribution sociale du CLÉ 77 et des Chambres consulaires, les échanges avec l'État et différents organismes publics, l'atelier de travail avec les représentants des EPCI et les forces vives du territoire, ont permis de définir, à travers ce deuxième tome du Livre Blanc, une stratégie opérationnelle élargissant les intentions du premier tome à travers :

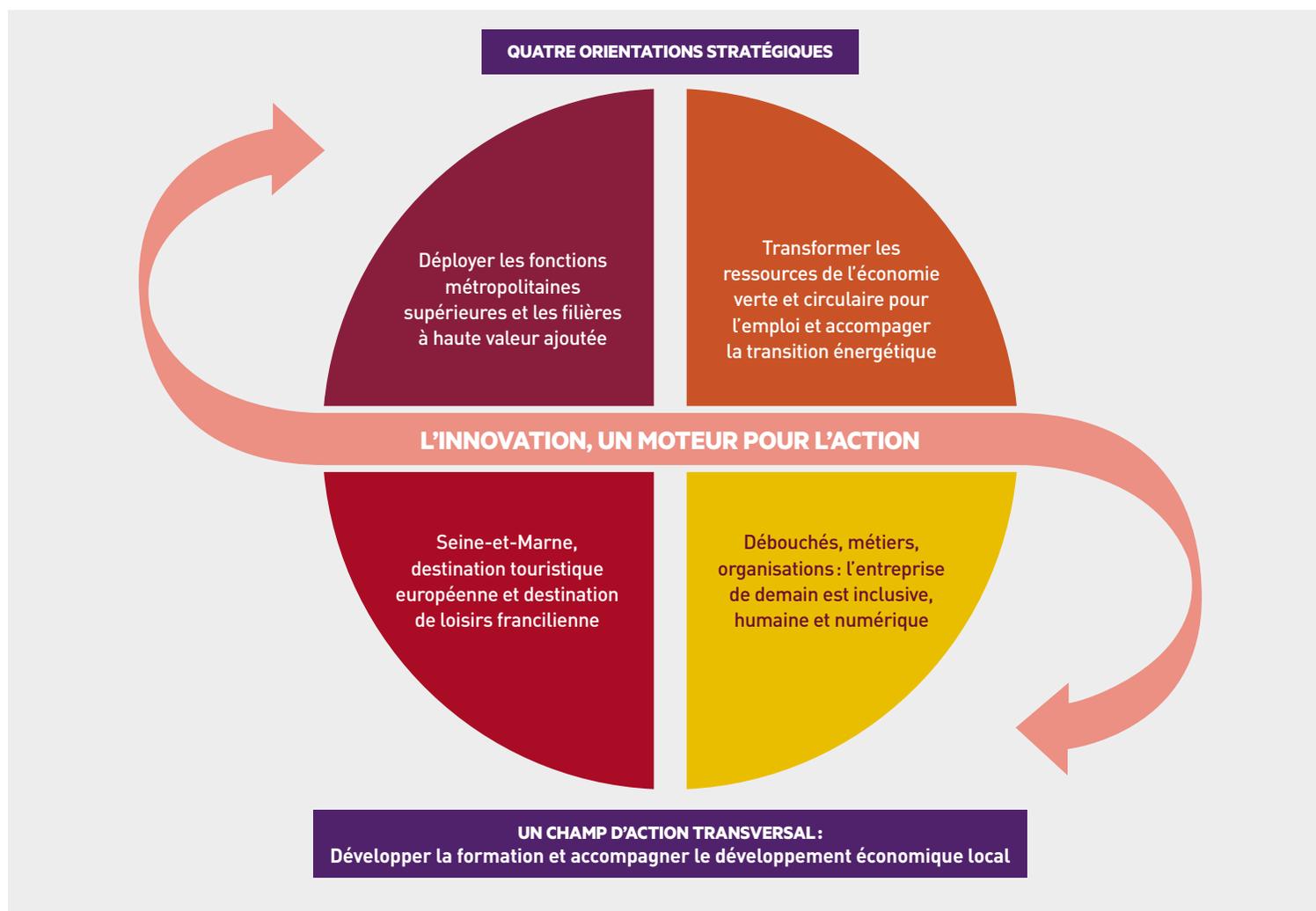
- **La priorité donnée au renforcement et à l'adaptation de la formation aux besoins des entreprises**
- **L'affirmation du caractère moteur du territoire au sein de l'économie régionale et métropolitaine**
- **L'opportunité de capitaliser sur des productions agricoles et des secteurs d'activité non délocalisables**
- **L'ouverture du champ du numérique aux usages et à l'innovation sociétale**
- **L'élargissement du potentiel de développement touristique**

Cette stratégie opérationnelle s'appuie sur une valeur commune, **l'innovation**, qui trouve sa place dans les actions proposées.



POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS

POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : ÊTRE UN TERRITOIRE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET MÉTROPOLITAINE



16 AXES OPÉRATIONNELS, 77 ACTIONS



POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS

LE PLAN D' ACTIONS : PRINCIPE DE LECTURE

Fruit d'un travail avec les forces vives du territoire et d'une connaissance étroite des politiques menées par les intercommunalités, le plan d'action marque la volonté du Département et de ses partenaires de s'engager dans le champ du développement économique, de l'emploi et de la formation, pour les dix prochaines années. Tour à tour initiateur, partenaire, facilitateur, pilote aux côtés de maîtrises d'ouvrage multiples, le Département propose avec ce plan d'actions, un nouveau cadre de travail avec les collectivités, l'État et les partenaires.

Celui-ci a vocation à être ouvert et évolutif. Il doit être perçu comme un document de travail dessinant le socle des échanges et partenariats futurs dans la gouvernance à construire. À cet effet, et lorsque le Département n'est pas pilote, un travail de définition et de constitution des maîtrises d'ouvrage sera engagé avec les partenaires, de même que l'évaluation globale du plan d'actions sera à conduire collégalement.

Ce plan est organisé selon **1 champ d'action transversal, 4 orientations stratégiques et 16 axes opérationnels.**

Chaque action est décrite **sur 4 items :**

1. Posture du Département : le rôle spécifique du Département, variable selon les cas et dans le temps du déroulement de l'action, il peut être :

- **Pilote :** le Département est en position de porter l'action en raison de ses compétences, de sa légitimité ou de sa responsabilité.
- **Évaluateur :** le Département évalue pour son compte les actions dont il assure la maîtrise d'ouvrage.
- **Facilitateur :** le Département cherche à intercéder au profit des Seine-et-Marnais auprès des organes institutionnels ou des autres acteurs.
- **Initiateur :** le Département agit pour sensibiliser, conseiller ou encourager auprès des collectivités de tous niveaux, des acteurs publics et/ou privés.
- **Partenaire :** le Département accompagne sur le plan technique, administratif voire financier les porteurs d'actions.

2. Partenaires : les pivots d'appui indispensables à la bonne mise en œuvre de l'action, à ce stade les propositions sont non exhaustives et évolutives.

3. Territoire concerné : le champ de réalisation de l'action. Les actions sont parfois très localisées ou peuvent parfois se réaliser à l'échelle départementale.

4. Horizon de mise en œuvre : la temporalité du lancement de l'action et des premières réalisations. Trois temporalités structurent le plan :

- **Court terme :** 3 ans
- **Moyen terme :** 5 ans
- **Long terme :** 10 ans

CHAMP D' ACTION TRANSVERSAL : DÉVELOPPER LA FORMATION ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

DÉFI ET HORIZON STRATÉGIQUE

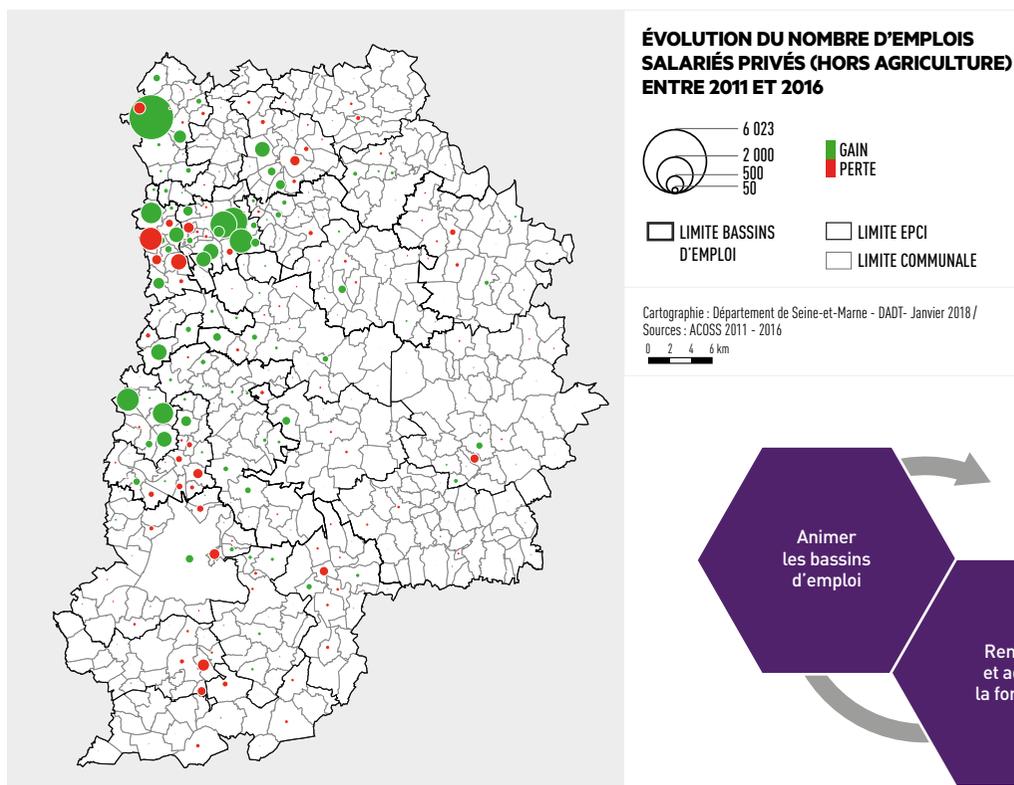
Compte tenu de la dynamique démographique du département, plusieurs milliers de jeunes seine-et-marnais arrivent chaque année sur le marché du travail. Néanmoins, et dans le contexte d'une économie créatrice d'emplois, les chefs d'entreprises témoignent de leurs contraintes croissantes à trouver localement les profils recherchés, en particulier dans les secteurs remarquables.

Ces difficultés sont dues à l'inadéquation entre l'offre de formation existante et les besoins actuels des entreprises, mais aussi au déficit global de formation auquel la Seine-et-Marne est confrontée. En effet, les jeunes seine-et-marnais de 18-24 ans poursuivent significativement moins leurs études que les autres Franciliens, ce d'autant plus qu'ils se situent sur des territoires en périphérie de l'Île-de-France, peu dotés d'établissements d'enseignements supérieurs.

L'ambition du Département est donc que la Seine-et-Marne devienne un territoire majeur de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de l'enseignement professionnel, mais aussi de la formation tout au long de la vie, au niveau régional, national voire européen à l'horizon 2030.

L'ancrage des entreprises, dans la diversité des bassins économiques seine-et-marnais où elles ont choisi de se développer, constitue le second enjeu de cohésion du territoire seine-et-marnais. Celui-ci passe impérativement par un accompagnement quotidien et des services simplifiés, au plus près des besoins locaux des entreprises, opéré par un réseau d'acteurs de proximité parfaitement coordonnés.

C'est tout l'enjeu de l'animation des bassins d'emploi qui seront, demain déterminants pour améliorer le faible ratio actif/emploi seine-et-marnais.



DÉVELOPPER LA FORMATION ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

AXE : ANIMER LES BASSINS D'EMPLOI					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Mettre en place des guichets actifs assurant un service simplifié pour les entreprises, en coordination avec les acteurs économiques et les EPCI	Initiateur Pilote Évaluateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Région • Consulaires • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • Organisations professionnelles 	Ensemble du département	
Favoriser l'entrepreneuriat et accompagner les entreprises dans leur parcours de croissance Artisans, TPE-PME, PME-ETI	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • EPCI 	Ensemble du département	
Implanter et développer des antennes interconsulaires, économiques multipartenariales	Pilote Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • Consulaires • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • État • Seine-et-Marne Attractivité 	Ensemble du département	
Développer la mise en réseau des agents économiques pour poursuivre des échanges et construire des projets (réseau d'expérience...)	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • État • CLÉ 77 		Ensemble du département	
Renforcer et structurer une ingénierie économique auprès des intercommunalités	Pilote Évaluateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • EPCI 		Ensemble du département	
Concevoir un modèle économique public-privé permettant la réalisation de solutions immobilières adaptées aux TPE/Artisans en termes de surface et de coût, notamment via le bâti agricole	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • EPCI 		Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme

DÉVELOPPER LA FORMATION ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

AXE : RENFORCER ET ADAPTER LA FORMATION					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Assurer une veille, anticiper les évolutions et adapter l'offre de formation en fonction des besoins des entreprises et des bassins d'emplois et mettre en place des filières de formation et d'insertion sur les besoins prioritaires	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • ONISEP • Région • Défi-métiers • Rectorat • CLÉ 77 • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs économiques • Comité départemental pour l'insertion économique par les clauses sociales 	Ensemble du département	
Renforcer l'information des jeunes et favoriser les rencontres sur les possibilités d'emploi, de formation, d'apprentissage (forum, salon, Place des métiers, y compris dans les collèges)	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la formation • Consulaires • Rectorat 	<ul style="list-style-type: none"> • Missions locales • CLÉ 77 • Pôle Emploi / DIRECCTE 	Ensemble du département	
Accompagner et enrichir les campus d'une offre de logements, de services et de facilités pour les étudiants	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • CROUS • Organismes HLM 		Marne-la-Vallée Centre	
Mettre en ligne des éléments cartographiques et une base de données sur la formation en Seine-et-Marne	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la formation • Consulaires • Rectorat 	<ul style="list-style-type: none"> • Missions locales • CLÉ 77 • Pôle Emploi / DIRECCTE 	Ensemble du département	
Encourager et soutenir les projets de formation intégrant les modules de sensibilisation à la création d'activités et à l'entrepreneuriat	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la formation • Consulaires 		Ensemble du département	
Encourager les synergies entre les établissements de formation	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la formation • Consulaires • Rectorat 		Ensemble du département	
Soutenir le développement de formations nouvelles et innovantes (initiales et continues), à vocation internationale (logistique, aéronautique, agriculture), pouvant se traduire par une labellisation spécifique	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs économiques • CLÉ 77 • Consulaires 	Ensemble du département	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS

DÉPLOYER LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES SUPÉRIEURES ET LES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

DÉFI ET HORIZON STRATÉGIQUE

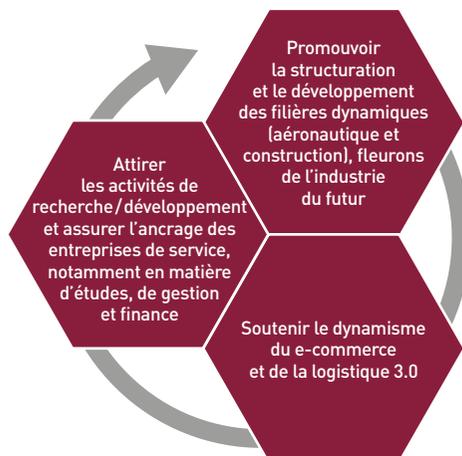
Le territoire a été et est encore perçu comme un territoire servant au sein de la dynamique métropolitaine.

Cette situation a permis de développer des fonctions et des compétences particulières dans les secteurs de la logistique, de la construction ou encore de l'aéronautique faisant notamment de la Seine-et-Marne le premier département logistique à l'échelle nationale.

L'action du Département vise aujourd'hui à promouvoir le territoire comme prolongement naturel de l'économie métropolitaine et comme un vivier de ressources et de savoir-faire, développés au sein de secteurs clés. Autrement dit, cela vise à associer à la puissance des réserves foncières stratégiques, la reconnaissance des compétences appuyées sur ces secteurs.

Paris connaît aujourd'hui un mouvement de déconcentration des sièges industriels qui viennent se relocaliser en lisière de la zone dense, et notamment dans les campus. Dans ce mouvement, la Seine-et-Marne possède de véritables atouts qu'il convient de renforcer en développant une offre tertiaire attractive intégrant un haut niveau de services aux salariés et aux entreprises, une connexion rapide à la capitale et au monde, un renforcement et une meilleure lisibilité des pôles économiques articulant recherche-formation-expérimentation-production.

Le défi consiste à inscrire pleinement le territoire de la Seine-et-Marne dans une structure économique métropolitaine appuyée sur des écosystèmes économiques complets autour de l'aéronautique, de la construction et de la logistique.



DÉPLOYER LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES SUPÉRIEURES ET LES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

AXE : ATTIRER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE / DÉVELOPPEMENT ET ASSURER L'ANCRAGE DES ENTREPRISES DE SERVICE, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ÉTUDES, DE GESTION ET FINANCE				
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Engager une démarche de marketing territorial départemental pour accroître la notoriété des territoires et des entreprises seine-et-marnaises	Pilote Évaluateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • EPCI 	Ensemble du département	
S'appuyer sur la dynamique des établissements supérieurs (ICAM, Mines Paris Tech, Cité Descartes, INSEAD...) pour faire de la Seine-et-Marne une terre d'expérimentations et d'innovations	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur • Consulaires • EPCI 	Marne-la-Vallée, Centre, Sud	
Favoriser et animer les lieux d'accueil des entreprises mixant les pratiques (incubateurs, pépinières, espaces de coworking, fablab)	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Consulaires • CLÉ 77 	Ensemble du département	
Améliorer l'accès aux principales zones d'activités : routes, transports en commun, signalétique...	Pilote Évaluateur Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Acteurs économiques • Consulaires 	Ensemble du département	
Améliorer l'accueil et l'accompagnement des cadres et dirigeants internationaux : écoles ou sections internationales, appui aux projets de vie...	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI • Rectorat 	Ensemble du département	
S'appuyer notamment sur les hubs de transports d'intérêt départemental pour y développer des services et des activités économiques tertiaires en priorité à côté de Melun (gare routière, TZen...), Chessy, Noisy-Champs, Chelles, Le Mesnil-Amelot, Sénart, Fontainebleau	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI • État • Consulaires • Île-de-France Mobilités • SGP/SNCF/RATP 	Roissy - le Bourget Nord, Marne-la-Vallée, Centre, Porte Sud Grand Paris, Sud	
Soutenir le projet de création d'une nouvelle gare TGV à Lieusaint	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région • Acteurs économiques • EPCI • Île-de-France Mobilités • SNCF 	Porte Sud Grand Paris, Centre, Sud	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

DÉPLOYER LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES SUPÉRIEURES ET LES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

AXE : PROMOUVOIR LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DYNAMIQUES (AÉRONAUTIQUE, CONSTRUCTION...), FLEURONS DE L'INDUSTRIE DU FUTUR					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Se saisir du label « French Fab » et organiser un grand événement de lancement en Seine-et-Marne, mettant à l'honneur les compétences et savoir-faire des entreprises industrielles	Initiateur Partenaire	• Consulaires • CLÉ 77	• État • Région	Ensemble du département	
Soutenir les projets de pôles de formation industrie/aéronautique sur les sites de Villaroche et de Meaux	Facilitateur	• EPCI • Consulaires • CLÉ 77	• État • Région	Centre, Porte Sud Grand Paris	
Être proactif sur l'accueil d'unités de production innovantes notamment par la formation des techniciens/ingénieurs 3.0 et 4.0	Facilitateur	• CLÉ 77 • Consulaires	• EPCI • État	Ensemble du département	
Soutenir l'activité industrielle historique autour des verres de haute performance	Facilitateur Partenaire	• EPCI • Consulaires • CLÉ 77	• État • Région	Sud, Nemours et Vallée du Loing	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

DÉPLOYER LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES SUPÉRIEURES ET LES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

AXE : SOUTENIR LE DYNAMISME DU E-COMMERCE ET DE LA LOGISTIQUE 3.0					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON	
Élaborer une stratégie d'implantation et de suivi des activités logistiques à l'échelle départementale (observatoire du foncier et de la vacance), associée à des actions pédagogiques sur ses effets réels ou supposés (acceptabilité locale)	Initiateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • CLÉ 77 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • État 	Ensemble du département	
S'appuyer sur le développement du e-commerce pour aider à l'implantation d'emplois induits (maintenance, numérique, matériels, fonctions commerciales, sécurité...)	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État 	Ensemble du département	
Favoriser le développement de l'usage du frêt fluvial en mobilisant les espaces portuaires disponibles (ports de Montereau-Fault-Yonne et Bray-sur-Seine), et en réalisant la mise au grand gabarit de la Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • HAROPA • VNF • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • État • CLÉ 77 • Consulaires 	Centre, Sud	
Structurer une filière de R&D départementale d'excellence en favorisant les synergies entre le Cluster Innovation Logistique de Sénart (CILS) et le Campus Descartes et diffuser l'information produite au sein du tissu économique	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • CLÉ 77 • Consulaires • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'enseignement supérieur • Région 	Marne-la-Vallée, Porte Sud Grand Paris, Centre	
Adapter certaines infrastructures routières à l'augmentation des flux transportés (aménagement à 2x2 voies de la RN 36, liaison Meaux-Roissy...)	Initiateur Pilote Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région 		Ensemble du département	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

TRANSFORMER LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE POUR L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DÉFI ET HORIZON STRATÉGIQUE

L'économie verte et circulaire constitue un domaine porteur d'avenir sur un territoire constitué à 59% de terres agricoles et à 25% d'espaces forestiers, mais aussi pour un département qui concentre l'essentiel des capacités franciliennes de stockage des déchets et l'essentiel des entreprises franciliennes de ce secteur. La Seine-et-Marne dispose également de tous les maillons de la chaîne de valeur de la ville durable jusqu'aux débouchés.

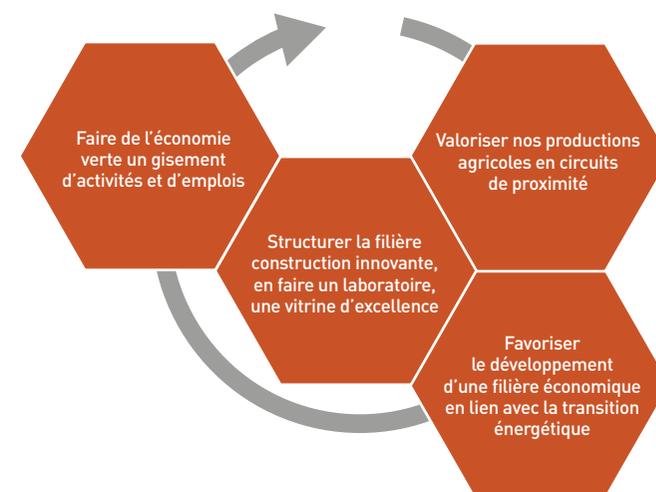
L'intérêt à investir ce domaine est double ; il vise :

- d'une part, à capitaliser sur des productions non délocalisables que sont les ressources agricoles et forestières,
- d'autre part, à s'appuyer sur des secteurs qui sont porteurs de rééquilibrage territorial, notamment à destination des territoires est et sud seine-et-marnais.

Ces secteurs représentent des gisements d'emplois à venir. En témoigne notamment le potentiel de développement de la filière bois en Île-de-France avec 700 millions de m² bâtis à rénover dans le cadre des orientations du Grenelle de l'environnement et plus de 100 000 immeubles parisiens au titre du Plan Climat Air énergie de la Ville de Paris. Enfin, c'est un bassin de consommation de 12 millions de Franciliens qui s'offre à la filière agricole en circuits courts.

Traduire ces opportunités en réalités économiques pour le territoire et en emplois pour les Seine-et-Marnais nécessite de relever le défi de la structuration des filières émergentes : de la transformation et de la distribution des produits agricoles en circuits de proximité, au développement de la chaîne de valorisation des matériaux, en passant par l'évolution des représentations sur les déchets.

Autant de défis à porter sur cette orientation stratégique pour le redéploiement des ressources et des emplois sur le territoire départemental.



TRANSFORMER LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE POUR L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AXE : FAIRE DE L'ÉCONOMIE VERTE UN GISEMENT D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Faire un état des lieux du potentiel de production de forêts privées seine-et-marnaises et structurer l'émergence d'une filière bois	Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • GDF 77 • CRPF 	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre d'Agriculture 	Ensemble du département	
Favoriser le stockage des céréales par un système d'aide adapté aux investissements pour le stockage sur les exploitations agricoles	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre d'Agriculture • Coopératives • Industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • État • Région • EPCI 	Ensemble du département	
Implanter des unités innovantes de transformation des productions agricoles	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Coopératives • Industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État • CLÉ 77 	Ensemble du département	
Participer à la constitution d'un cluster agriculture et numérique dans le sud Seine-et-Marne en lien avec AgroParisTech et le Département de l'Essonne	Initiateur Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Agro Paris Tech • Région • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État • Département de l'Essonne 	Sud	
Appuyer un programme de reconquête des friches urbaines et industrielles et des anciennes carrières en espaces agricoles	Partenaire Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • EPCI • État 		Ensemble du département	
Étudier la faisabilité d'un centre de formation et de recherche développement des milieux forestiers et aquatiques dans le sud Seine-et-Marne	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre d'Agriculture • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI 	Sud	
Étudier la faisabilité de la mise en place d'un marché d'intérêt national (MIN) en Seine-et-Marne	Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI 	Sud	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

TRANSFORMER LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE POUR L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AXE : VALORISER NOS PRODUCTIONS AGRICOLES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ				
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Créer une plateforme d'approvisionnement collective à destination des établissements scolaires et valoriser un réseau des producteurs de produits locaux	Pilote Facilitateur Partenaire Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • EPCI • Industriels <ul style="list-style-type: none"> • Région • Consulaires 	Ensemble du département	
Appuyer la mise en œuvre d'un pôle de compétitivité de l'agroalimentaire VITAGORA sur le secteur de Melun	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Chambre d'Agriculture 	Centre	
Développer des projets de maraîchage par la diversification	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Chambre d'Agriculture 	Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme

TRANSFORMER LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE POUR L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AXE : STRUCTURER LA FILIÈRE CONSTRUCTION INNOVANTE, EN FAIRE UN LABORATOIRE, UNE VITRINE D'EXCELLENCE				
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Développer une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle départementale	Initiateur Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État 	Ensemble du département →
Développer de nouvelles filières d'éco-activité autour du miscanthus et du chanvre	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Région 	Nord, Sud →
Soutenir l'intégration du photovoltaïque dans les projets de bâtiments industriels et tertiaires dans un objectif d'autosuffisance énergétique	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • État • EPCI 	Ensemble du département →
Mettre en place des expérimentations issues des initiatives des acteurs de la Cité Descartes ou du centre de recherches EDF des Renardières autour des réseaux intelligents (smart grids) et de la ville intelligente (smart city)	Initiateur Facilitateur Pilote Évaluateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • État • Établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Consulaires • CLÉ 77 	Marne-la-Vallée Sud →

→ Court terme → Moyen terme → Long terme



TRANSFORMER LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE POUR L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AXE : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Structurer une filière de traitement et de valorisation des déchets organiques notamment par méthanisation	Pilote Initiateur Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI 	Ensemble du département	
En impliquant les acteurs du BTP, structurer et promouvoir une filière de valorisation des déchets de chantier en intégrant le traitement des déchets pour les travaux du Grand Paris et en prévoyant les localisations possibles des plateformes de stockage	Initiateur Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI 	Ensemble du département	
Appuyer le montage de dossiers de déchetteries décentralisées pour les artisans / PME / PMI, de taille maîtrisée avec des rayons d'actions limités (10-20 km)	Facilitateur Initiateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Consulaires • CLÉ 77 		Ensemble du département	
Accompagner le développement des écopôles d'intérêt régional (Moret-Loing-Orvanne, Sénart)	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • CLÉ 77 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Région 	Ensemble du département	
Accompagner et soutenir les porteurs de projets de géothermie dans le cadre des futurs appels à projets de l'ADEME	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Région • État 		Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme

DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATION : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST INCLUSIVE, HUMAINE ET NUMÉRIQUE

DÉFI ET HORIZON STRATÉGIQUE

Le digital transforme nos organisations, notre vie quotidienne et révolutionne également la cartographie des métiers et des compétences.

Avec le campus numérique et la filière « fibre optique » qui se structure à Montereau-Fault-Yonne, la Seine-et-Marne se positionne en leader sur les infrastructures numériques. Le territoire est aussi bien placé sur les autoroutes de la communication avec un certain nombre de data centers sur le territoire.

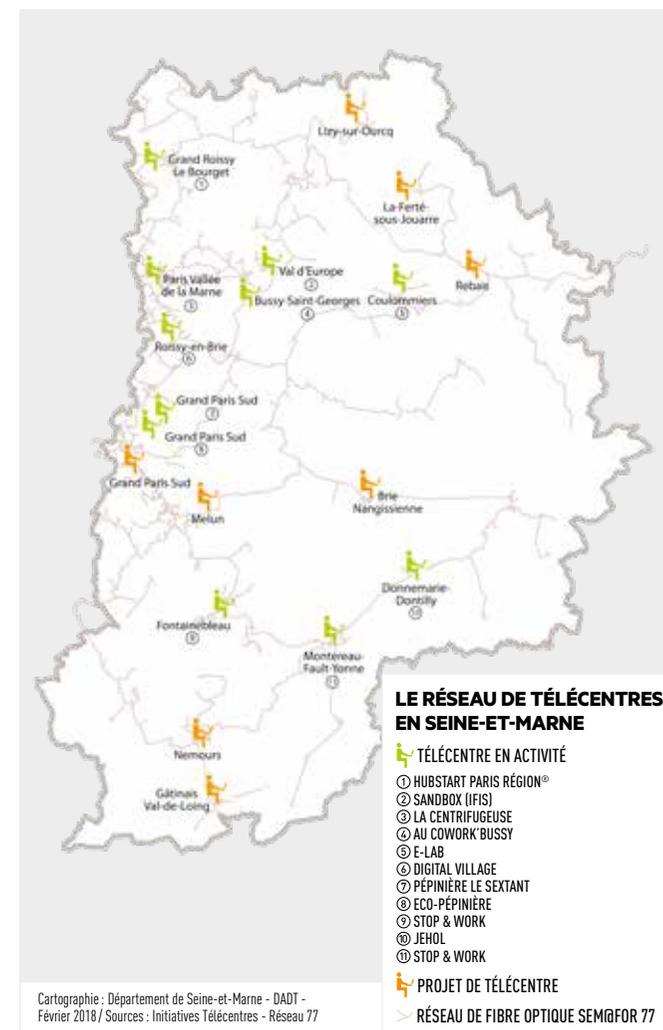
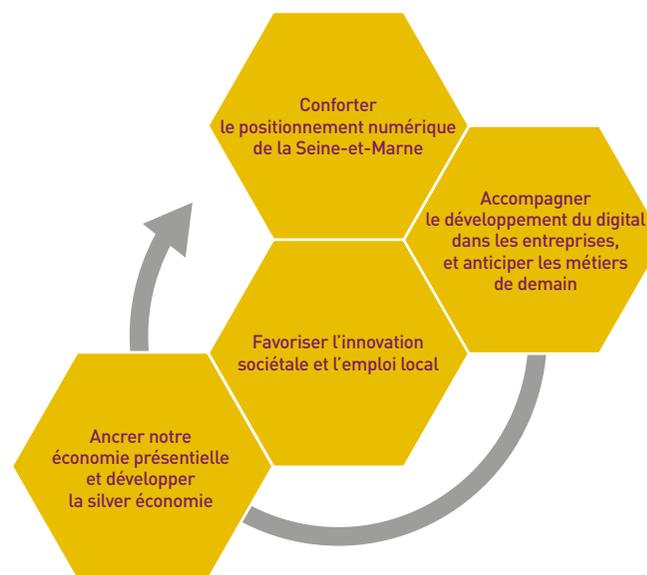
Néanmoins, l'incursion du digital dans le quotidien des Seine-et-marnais nécessite d'aller plus loin et de voir l'outil numérique non plus comme une fin mais comme un levier de croissance pour les entreprises et d'innovation sociétale.

Le défi consiste à garder une place de leader et de tête chercheuse sur les infrastructures numériques et d'accompagner les évolutions sociales liées au digital.

Le digital est un vecteur de rééquilibrage territorial, d'inclusion humaine et sociétale par les nouvelles formes de travail qu'il facilite autour du télétravail, du travail collaboratif ou des coopératives entrepreneuriales. Il permet la déconcentration des activités et l'animation de secteurs géographiques moins prisés (centre-bourg de villes secondaires, voire espaces ruraux).

Le digital ouvre aussi des facilités de services à destination des personnes âgées à travers la conception de systèmes domotiques et d'interfaces numériques pour le maintien à domicile. Le champ de la silver économie dépasse cependant le digital et constitue un levier de redéploiement d'activités pour trois secteurs importants :

- Le bâtiment à travers la conception d'immobilier et d'habitat adaptés à la sécurité et au confort des personnes âgées ;
- L'alimentation en travaillant sur les besoins nutritionnels et la prévention du vieillissement ;
- Les services à la personne.



DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATION : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST INCLUSIVE, HUMAINE ET NUMÉRIQUE

AXE : CONFORTER LE POSITIONNEMENT NUMÉRIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON	
Développer le campus numérique de Montereau-Fault-Yonne et créer une antenne sur le nord de la Seine-et-Marne afin d'obtenir le label national	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Campus numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • CLÉ 77 • Consulaires • Région 	Ensemble du département	
Achever le déploiement de la fibre optique et du très haut débit dans tout le territoire	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Seine-et-Marne Numérique • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • État 	Ensemble du département	
Renforcer la couverture en téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État • Région 		Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme

DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATION : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST INCLUSIVE, HUMAINE ET NUMÉRIQUE

AXE : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU DIGITAL DANS LES ENTREPRISES ET ANTICIPER LES MÉTIERS DE DEMAIN					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON	
Accueillir des data centers sur l'ensemble de la Seine-et-Marne, sans pénaliser la desserte électrique des territoires	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Consulaires • CLÉ 77 	Ensemble du département	→	
Appuyer les entreprises et les acteurs institutionnels dans leurs projets de transformation digitale	Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État 	Ensemble du département	→
Créer une antenne de l'école de cyber sécurité en Seine-et-Marne en lien avec l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) et l'École Nationale Supérieure de Police de Cannes-Écluse (ENSP)	Initiateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Systematic • EPCI • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EOGN / ENSP 	Centre, Sud	→
Accompagner les projets innovants des entreprises dans le domaine des objets connectés	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • CLÉ 77 • Consulaires 	Ensemble du département	→	

→ Court terme → Moyen terme → Long terme

DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATION : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST INCLUSIVE, HUMAINE ET NUMÉRIQUE

AXE : FAVORISER L'INNOVATION SOCIÉTALE ET L'EMPLOI LOCAL					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON	
Soutenir l'apprentissage des langues à travers le déploiement d'expérimentations innovantes	Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Région • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • État • Rectorat 	Ensemble du département	
Développer les usages numériques et les téléservices à destination, notamment, des personnes rencontrant des difficultés de mobilité/d'accès à l'information (Maisons de Service au Public)	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État • Seine-et-Marne Numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • Missions locales 	Ensemble du département	
Accompagner les entreprises dans l'accueil et l'intégration de personnes handicapées	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • AGEFIP • MDPH • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • CLÉ 77 • SMEH 77 	Ensemble du département	
Accompagner les initiatives et projets locaux relevant de l'économie collaborative	Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Missions locales 	Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme

DÉBOUCHÉS, MÉTIERS, ORGANISATION : L'ENTREPRISE DE DEMAIN EST INCLUSIVE, HUMAINE ET NUMÉRIQUE

AXE : ANCRER NOTRE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ET DÉVELOPPER LA SILVER ÉCONOMIE					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Redynamiser l'économie et les commerces de centre ville en s'appuyant sur le futur Plan pour les villes moyennes	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • État 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Région 	Ensemble du département	
Identifier et attirer de nouvelles formations innovantes liées aux apports du numérique en matière de santé (télémédecine) et de vieillissement (Campus Val d'Europe en synergie avec l'Hôpital de Jossigny, Pôles Santé Sud-Seine-et-Marne)	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • Universités • URPS 	<ul style="list-style-type: none"> • IFSI • EPCI • Rectorat 	Marne-la-Vallée, Centre, Sud	
Développer des expérimentations en matière de services à la personne permettant notamment le maintien à domicile et l'autonomie	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • La Poste • État • EPCI 		Ensemble du département	
Expérimenter des pratiques sportives et des activités innovantes de prévention pour les seniors	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • CDOS 77 • Coderando 77 		Ensemble du département	

 Court terme  Moyen terme  Long terme

SEINE-ET-MARNE, DESTINATION TOURISTIQUE EUROPÉENNE ET DESTINATION DE LOISIRS FRANCILIENNE

DÉFI ET HORIZON STRATÉGIQUE

La Seine-et-Marne constitue une destination touristique de premier plan de par les nombreuses locomotives présentes sur son territoire.

Des pôles générateurs de flux, aux offres supports d'un tourisme diffus, l'économie touristique constitue un vecteur important d'équilibrage territorial.

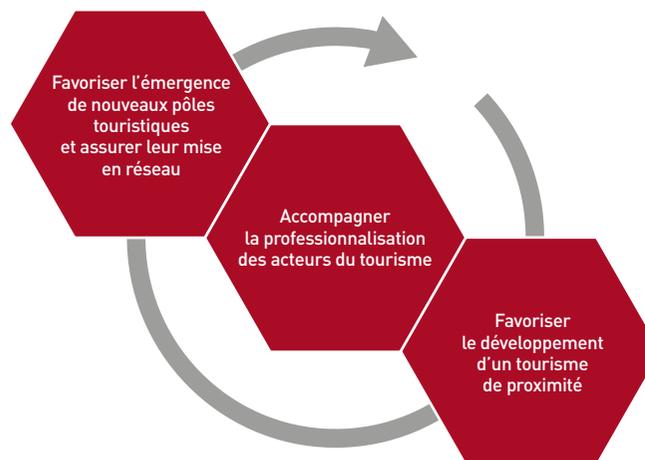
La stratégie articule deux objectifs complémentaires :

- Le renforcement des grands pôles touristiques et la consolidation de la « destination Parc » construite autour de Disneyland Paris® est appelée à se développer autour de nouveaux concepts, « le Parc Napoléon » notamment et la valorisation plus spécifique du patrimoine départemental tels que Fontainebleau et Provins classées au patrimoine de l'UNESCO.
- La mise en réseau des sites et la structuration de l'offre touristique autour d'un patrimoine culturel, naturel, vernaculaire, riche et diversifié en s'appuyant sur les vecteurs de structuration et de diffusion importants que constituent l'Eurovéloroute (qui relie la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle) et les sentiers pédestres balisés.

Le défi qui se pose consiste à renforcer la fonction touristique du territoire en travaillant sur trois composantes :

- La prospection : démultiplier les marchés cibles, l'europpéen, le national et l'international mais aussi le marché local dans la préfiguration d'une destination loisirs pour les Franciliens ;

- La production : mailler les sites et les contenus, construire une offre marketée ;
- L'organisation : structurer et accompagner les professionnels du tourisme, qu'ils soient institutionnels ou privés dans un projet commun.



COMPARAISON DU NOMBRE ET DE LA PART RELATIVE DES EMPLOIS SALARIÉS DANS LES SECTEURS LIÉS AU TOURISME EN 2013

	EMPLOIS DANS LES SECTEURS DU TOURISME	PART DE L'ENSEMBLE DES EMPLOIS
Seine-et-Marne	30 730	9,0%
Yvelines	17 759	2,2%
Essonne	12 679	3,7%
Val d'Oise	13 125	4,4%
Vienne	5 154	5,1%

Source : Étude Horwath HTC, 2016

SEINE-ET-MARNE, DESTINATION TOURISTIQUE EUROPÉENNE ET DESTINATION DE LOISIRS FRANCILIENNE

AXE : FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PÔLES TOURISTIQUES ET ASSURER LEUR MISE EN RÉSEAU					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES		TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Faire de l'Eurovéloroute «Scandibérique» un levier du développement touristique et développer le maillage cyclable	Pilote Partenaire	• EPCI • Région	• Acteurs du tourisme	Sud	➡
Créer un réseau d'ambassadeurs des destinations seine-et-marnaises et sensibiliser tous les interlocuteurs potentiels des touristes	Pilote Partenaire	• Acteurs du tourisme • EPCI	• Région • Consulaires	Ensemble du département	➡
Construire une stratégie partagée et une gouvernance en cohérence avec le Schéma Régional du Tourisme	Pilote Partenaire	• Acteurs du tourisme • EPCI	• Région • Consulaires	Ensemble du département	➡
Créer et valoriser des « destinations touristiques » autour de thématiques fortes en développant les liens entre les lieux et les acteurs (impressionnisme, médiéval...)	Pilote Partenaire	• Acteurs du tourisme • EPCI	• Région • Consulaires	Ensemble du département	➡
Accueillir et bénéficier des retombées économiques des grands événements : Jeux Olympiques de 2024 (hébergement, accueil des groupes, implantation des sports d'eau...)	Facilitateur Partenaire Pilote	• EPCI • Consulaires • CLÉ 77	• Région • État	Ensemble du département	➡
Accompagner la mise en place de projets structurants et contribuer à leur rayonnement : Parc Napoléon à Marolles-sur-Seine, projet de Grand site du château de Vaux-le-Vicomte, Centre de congrès, création d'un 3 ^e parc Disneyland Paris ®...	Facilitateur Partenaire	• Acteurs du tourisme • Disneyland Paris®	• Région • État • Consulaires	Ensemble du département	➡

➡ Court terme ➡ Moyen terme ➡ Long terme

SEINE-ET-MARNE, DESTINATION TOURISTIQUE EUROPÉENNE ET DESTINATION DE LOISIRS FRANCILIENNE

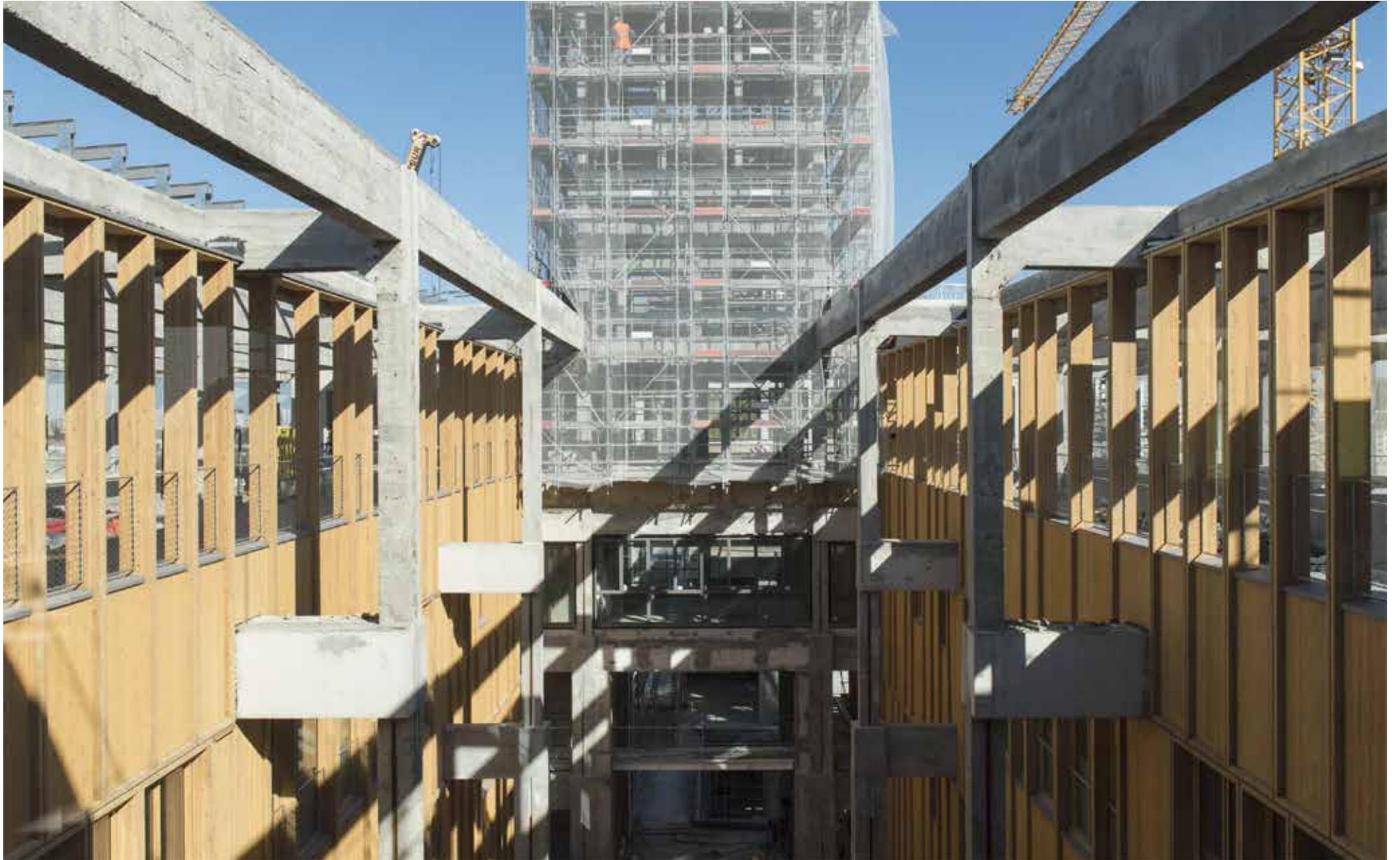
AXE : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE PROXIMITÉ				
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON
Faire du patrimoine matériel et immatériel local un vecteur de l'identité seine-et-marnaise dans le cadre d'une démarche de marketing territorial	Pilote Évaluateur Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Acteurs de la culture • État 	Ensemble du département	→
Développer le tourisme de nature en Seine-et-Marne (sport de nature, éco-tourisme, agritourisme...) en s'appuyant notamment sur les sites naturels et les Parcs Naturels Régionaux	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Acteurs du tourisme • CDOS • ONF • Consulaires • PNR • Acteurs du monde sportif 	Ensemble du département	→
Accompagner les initiatives culturelles en milieu rural et la mise en réseau des acteurs	Pilote Évaluateur Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Acteurs de la culture • Région 	Ensemble du département	→
Développer le tourisme fluvial en lien avec les territoires traversés par les cours d'eau	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • EPCI • Acteurs du tourisme • Région • VNF 	Centre, Sud, Nord, Marne-la-Vallée	→

→ Court terme → Moyen terme → Long terme

SEINE-ET-MARNE, DESTINATION TOURISTIQUE EUROPÉENNE ET DESTINATION DE LOISIRS FRANCILIENNE

AXE : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU TOURISME					
ACTIONS	POSTURE DU DÉPARTEMENT	PARTENAIRES	TERRITOIRE CONCERNÉ	HORIZON	
Mettre en place un programme de formation continue en langue (anglais, mandarin...) adapté aux spécificités des professionnels du tourisme	Facilitateur Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Région • Rectorat 	Ensemble du département	
Réaliser une étude sur l'offre et les besoins de l'hôtellerie et de l'hébergement, notamment des groupes en Seine-et-Marne	Facilitateur Pilote Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Acteurs du tourisme 	Ensemble du département	
Accueillir l'École Internationale du Tourisme	Initiateur Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • État • EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulaires • Acteurs du tourisme • Rectorat 	Ensemble du département	
Promouvoir les actions du Pôle d'excellence touristique de Fontainebleau et du Cluster Tourisme de Paris Val d'Europe et soutenir l'innovation et le développement des start-up et des usages numériques en matière de tourisme	Initiateur Partenaire Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> • Région • EPCI • Consulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs du tourisme 	Ensemble du département	

 Court terme
  Moyen terme
  Long terme



POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS

UNE STRATÉGIE QUI DÉMARRE !

Les 77 actions identifiées dans le cadre de cette démarche, à mener par et avec l'ensemble des partenaires concernés, constituent, toutes à leur niveau, des priorités déterminantes pour l'avenir économique de la Seine-et-Marne au sein de l'Île-de-France des possibles. Soulignant ainsi la richesse des projets des acteurs seine-et-marnais, ces 77 actions relèvent de domaines très divers mais aussi d'horizons de réalisation variant du court au long terme. Ainsi, parmi ces 77 actions prioritaires pour la Seine-et-Marne, 12 actions pratiques (Quick Win) ont été sélectionnées pour engager, dès à présent, la mise en œuvre du plan d'action avec des résultats rapides et tangibles.

Mettre en place des guichets actifs assurant un service simplifié pour les entreprises, en coordination avec les acteurs économiques et les EPCI
Engager une démarche de marketing territorial départemental pour accroître la notoriété des territoires et des entreprises seine-et-marnaises
Se saisir du label « French Fab » et organiser un grand événement de lancement en Seine-et-Marne, mettant à l'honneur les compétences et savoir-faire des entreprises industrielles
Créer une plateforme d'approvisionnement collective à destination des établissements scolaires et valoriser un réseau des producteurs de produits locaux
Structurer une filière de traitement et de valorisation des déchets organiques notamment par méthanisation
En impliquant les acteurs du BTP, structurer et promouvoir une filière de valorisation des déchets de chantier en intégrant le traitement des déchets pour les travaux du Grand Paris et en prévoyant les localisations possibles des plateformes de stockage
Développer une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle départementale
Développer le campus numérique de Montereau et créer une antenne sur le nord de la Seine-et-Marne afin d'obtenir le label national
Faire de l'Eurovéloroute « Scandibérique » un levier du développement touristique et développer le maillage cyclable
Faire du patrimoine matériel et immatériel local un vecteur de l'identité seine-et-marnaise dans le cadre d'une démarche de marketing territorial
Mettre en place un programme de formation continue en langues (anglais, mandarin...) adapté aux spécificités des professionnels du tourisme
Développer l'offre de l'hôtellerie et de l'hébergement, notamment des groupes en Seine-et-Marne





Marie-Thérèse BLANOT

*Présidente du Conseil stratégique
pour la croissance et le développement
de la Seine-et-Marne
Directrice Générale de SILEC CABLE*

Postface...

Mettre les entreprises au centre d'un projet ambitieux porté par le Département de Seine-et-Marne, c'est à la fois innover et donner un formidable élan à notre économie.

Ce travail d'équipe qui rassemble et mobilise toutes les forces vives de notre territoire est un vecteur de croissance permettant d'aller plus loin et de donner du sens à notre action.

Ce deuxième tome du Livre blanc, fruit d'un travail partenarial, constitue un outil stratégique au service de la Seine-et-Marne.

Il identifie les opportunités de développement de nos entreprises et de notre département, telles que la transition énergétique ou l'économie digitale et traite de l'enjeu fondamental que représente la mise en adéquation des formations proposées avec les besoins de nos entreprises. Les emplois de demain doivent être pris en compte et les filières de formation créées pour accompagner la croissance de notre économie.

C'est une fierté d'avoir contribué à l'élaboration de cet outil opérationnel qui s'appuie sur une vision stratégique de notre territoire et qui permettra d'accroître la force et le rayonnement de nos entreprises.





BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL SEINE-ET-MARNE/ SEINE-ET-MARNE DEVELOPPEMENT

Conseil départemental 77 (Juin 2016). *Rapport d'Assemblée – Démarche d'attractivité et stratégies territoriales*, 4 p.

Conseil départemental 77 (2017). *Livre Blanc «Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles»*, 68 p.

Conseil départemental 77 (2017). *Recensement des structures de formation par Bassin d'emploi*, 11 p.

Conseil départemental 77 DGAS / DIHCS (Juillet 2016). *État des lieux de l'insertion par l'activité économique dans le Département*, 11 p.

Conseil départemental 77 (Juillet 2017). *Projet de schéma départemental des formations*, 52 p.

Conseil départemental 77 (Novembre 2017). *Diagnostic de la logistique en Seine-et-Marne, Comité de pilotage du 13 novembre*, 47 p.

Conseil départemental 77 (2017). *Rapport de la séance du Conseil départemental*, n° CD-2016/06/09, 9 juin, 4 p.

Conseil départemental 77 MAST (2016). *Portrait de Seine-et-Marne – Principaux repères*, 18 p.

Conseil départemental 77 SMD (2016). *Rapport d'activités 2016 – Seine-et-Marne Développement*, 44 p.

Conseil départemental 77 SMD (2016). *Données Emploi, formation, population active*, 15 p.

Conseil départemental 77 (2016). *Contribution du Département de Seine-et-Marne au SRDEII*, 20 p.

Conseil départemental 77 (2016). *Les indicateurs de tourisme en Seine-et-Marne, Horwath HTL*, 21 p.

Conseil départemental 77 Observatoire de la Seine-et-Marne (2014). *Portrait économique de la Seine-et-Marne*, 48 p.

Conseil départemental 77 (2008). *Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables*, 86 p.

Conseil départemental 77 (2017). *Fiches territoires «Économie, Emploi, Formation» par bassin d'emploi*

Seine-et-Marne Développement (2017). *Axe stratégique, «Encourager et soutenir l'Entrepreneuriat Étudiant du 77»*, 18 p.

Seine-et-Marne Développement (2017). *Organisation du Salon départemental des mini-entreprises en Seine-et-Marne*, 11 p.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Région Île-de-France (mars 2016). *Réforme de la formation professionnelle et mesures/dispositifs décentralisés – Réunion territoriale Seine-et-Marne*, 37 p.

Région Île-de-France (2016). *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)*, 173 p.

IAU ÎLE-DE-FRANCE

IAU Île-de-France (Juin 2017). *Contribution au Schéma régional de développement du tourisme et des Loisirs 2017 – 2021*, 58 p.

IAU Île-de-France (Août 2017). *Développement économique et entrepreneuriat : quelles actions intercommunales ?, focus sur des territoires ruraux et en politique de la ville volet 1*, 82 p.

IAU Île-de-France (Août 2017). *Développement économique et entrepreneuriat : quelles actions intercommunales ?, focus sur des territoires ruraux et en politique de la ville volet 2*, 115 p.

IAU Île-de-France (Mars 2016). *Les trajectoires de l'économie francilienne, constats et enjeux*, 89 p.

IAU Île-de-France (Décembre 2015). *Les filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien*, 39 p.

ÉTAT

DIRECCTE Île-de-France (2017). *Chiffres clés*, 148 p.

INSEE (Septembre 2012). *La filière bois en Île-de-France : Un fonctionnement qui dépasse les limites régionales*, n°394, 8 p.

INSEE (2009). *L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle*, D. Abriac, R. Rathelot, R. Sanchez, 74 p.

CEREQ (2016). *Insertion des apprentis : un avantage à interroger*, n°346, 4 p.

CHAMBRES CONSULAIRES ET COMITÉ DE LIAISON ÉCONOMIQUE (CLÉ 77)

CCI Seine-et-Marne (2016). *Chiffres clés 2016 en Seine-et-Marne*, 9 p.

CCI, CMA, Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne (Mars 2016). *Plaquette Seine-et-Marne Acc'tive - Quel développement économique pour la Seine-et-Marne*, 6 p.

CLÉ 77, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture (2017). *Cahier thématique «Économie Emploi Formation» dans le cadre du Livre Blanc du Conseil départemental de Seine-et-Marne*, 33 p.

MEDEF de Seine-et-Marne (juillet 2017). *Note établie à partir de l'observatoire des investissements Trendeo*, 5 p.

AUTRES

Conseil d'Orientation pour l'Emploi (Septembre 2017). *Automatisation, numérisation et emploi, tome 2 : l'impact sur les compétences*, 25 p.

CESER Île-de-France (Octobre 2017). *Synthèse. Les conditions du développement de la chimie du végétal en Île-de-France*, 2 p.

PNR du Gâtinais français (année) *La nouvelle ruralité s'invente ici. Candidature du Parc naturel régional du Gâtinais français, de ses acteurs et de ses intercommunalités*, 110 p.

EPA Sénart (2017), *Rapport d'activité 2016*, 60 p.

Conseil départemental de l'Essonne (2016), *Le Livre Blanc de l'économie essonnoise*, 44 p.

ARTICLES DE PRESSE ET REVUE

Choisnet P. (2017), *Les secteurs d'activité qui recrutent. La Marne*, 4-10 Octobre, n°3746, p. 8

Legrand M. (2017), *Les futurs bureaux écoresponsables distingués par le Grand Paris. Le Parisien*, 19 octobre, p. 42

Armand C. (2017), *Les départements franciliens veulent une métropole à l'échelle de la région. La Tribune*, 18 octobre

Léo F. (2017), *À la conquête de la Chine. Le Parisien*, 18 octobre p. 37

Legrand M. (2017), *Cultura s'installe sur l'ex-site PSA. Le Parisien*, 25 septembre, p. 41

La République de Seine-et-Marne (2017), *Recycler les déchets organiques pour produire un biogaz et un fertilisant*, 3 septembre,

L'Éclairer du Gâtinais et du Centre (2017), *La commune d'Ormesson boucle son projet écologique et environnemental. Des chemins au bois jusqu'à la chaudière*, 31 octobre,

Agreste Île-de-France (Juillet 2016), *La propriété forestière privée en Île-de-France*, n°137, 8 p.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture	Villages Nature Paris®	P. 32	Département de Seine-et-Marne
	JPB SYSTEME	P. 36	Département de Seine-et-Marne
	Emmanuel Berry	P. 37	SDIS 77
	Getty Images	P. 39	Département de Seine-et-Marne
	CCI de Seine-et-Marne	P. 40	Département de Seine-et-Marne
	JPB SYSTEME	P. 45	Cédric Hesbly
	Département de Seine-et-Marne	P. 46	ELCIMAÏ
	FFB Harald Gottschalk	P. 47	Département de Seine-et-Marne
P. 2	Département de Seine-et-Marne	P. 53	Département de Seine-et-Marne
P. 3	Région Ile-de-France	P. 80	Agnès Janin
P. 12	JPB SYSTEME	P. 83	Droits réservés
P. 15	Département de Seine-et-Marne	P. 84	Villages Nature Paris®
	Emmanuel Berry		
P. 17	Getty Images		
	Agnès Janin		
	Département de Seine-et-Marne		
	JPB SYSTEME		
	Département de Seine-et-Marne		
P. 19	Département de Seine-et-Marne		
P. 20	Département de Seine-et-Marne		
P. 21	Emmanuel Berry		
P. 22	Droits réservés		
P. 23	Département de Seine-et-Marne		
P. 25	Getty Images		
	Département de Seine-et-Marne		
P. 26	Emmanuel Berry		
P. 27	Département de Seine-et-Marne		
P. 28	Département de Seine-et-Marne		
P. 29	ELCIMAÏ		
P. 30	Département de Seine-et-Marne		

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	p. 1	Assurer la transition énergétique à l'horizon 2050	p. 48
Éditos	p. 3	Assurer le développement des entreprises de Seine-et-Marne au cœur de la croissance régionale	p. 40
Sommaire	p. 9	Accompagner les entreprises et développer l'ingénierie financière	p. 41
Seine-et-Marne, les chiffres clés	p. 10		
Seine-et-Marne, au cœur des nouvelles entités régionales	p. 11		
<hr/>		<hr/>	
L'ÉCONOMIE SEINE-ET-MARNAISE : AMBITIONS ET ENJEUX	p. 13	UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET PARTENARIALE AFFIRMÉE	p. 43
Dynamiser les territoires par polarité	p. 14	Quel rôle pour le Conseil départemental demain ?	p. 44
Soutenir l'économie présentielle	p. 15	Passer à une logique partenariale public/privé	p. 46
Faire émerger et valoriser des secteurs remarquables	p. 16	Les bassins d'emploi, maille opérationnelle	p. 48
• Agriculture et agroalimentaire	p. 18	Le guichet actif : la structure partagée et coordonnée des bassins d'emploi	p. 51
• Industrie des matériaux	p. 20		
• Construction et ville durable	p. 22		
• Logistique	p. 24		
• Loisirs et tourisme	p. 26		
• Industrie du futur	p. 28		
<hr/>		<hr/>	
LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE	p. 31	POUR UNE STRATÉGIE OPÉRANTE : PLAN D' ACTIONS	p. 53
Emplois et secteurs porteurs	p. 32	Du Livre Blanc à ce cahier thématique, quelles évolutions ?	p. 54
L'adéquation des compétences aux emplois	p. 34	Pour une stratégie opérante : Être un territoire moteur du développement de l'économie régionale et métropolitaine	p. 56
Améliorer l'offre de mobilité et connecter les territoires	p. 36	16 axes opérationnels, 77 actions	p. 57
Développer et structurer des territoires de projets	p. 37	Le plan d'actions : principe de lecture	p. 58
		Une stratégie qui démarre !	p. 80
		Postface	p. 83
		BIBLIOGRAPHIE	p. 85

Édité par le Département de Seine-et-Marne - Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun Cedex

Directeur de la publication : Jean-Louis THIÉRIOT

Conception : Algoé et Département de Seine-et-Marne

Graphisme et infographie : Direction de la communication
du Département de Seine-et-Marne et agencezebra.com

Exécution et mise en page : agencezebra.com

Imprimeur : Alliance

Mars 2018



| Le Livre blanc :
"Seine-et-Marne 2030 : l'Île-de-France des possibles
#Constats & Orientations"

| porte les grandes orientations du Département.
Il est l'outil stratégique pour construire
une Seine-et-Marne innovante et attractive.

À retrouver sur demande au 01 64 14 77 77

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN | 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr     

